La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXIV — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 23 MAI 1962 — No 27

HORIZONS

Comment nous aider

Jamais, au Canada français, l'on a autant discuté le problème des minorités.

Il y a ceux qui n'y connaissent absolument rien, qui le reconnaissent et qui se taisent.

Il y a ceux qui n'en connaissent pas plus long, mais qui, pour avoir séjourné pendant quelques jours parmi les minorités, se croient autorisés à passer un jugement définitif.

Il y a ceux qui, sans en savoir bien long, sont tout de même préoccupés par le problème et souhaitent pouvoir se renseigner davantage.

Il y a ceux qui disent que les minorités seront toujours un boulet à traîner et qui sont prêts à tout laisser tomber.

Il y a ceux qui, pessimistes par nature, ne voient que les déchets et concluent que les minorités ne sont pas tellement intéressées à survivre.

Il y a ceux qui, constatant ce qui se passe dans certains milieux de la province de Québec, ne se scandalisent pas des pertes qui s'accumulent en pays minoritaire.

Il y a ceux enfin qui voient les minorités comme des troupes de choc, qui savent que sur les premières lignes de feu il est tout-à-fait normal de compter plus de morts et de blessés. Ceux-là se font un point de conscience d'aider les minorités.

Toutes ces opinions, même celles qui nous sont moins favorables, nous encouragent: il vaut toujours mieux être critiqués que d'être ignorés. Donc, l'on commence à réaliser que nous existons et c'est de bon augure.

Si un beau jour, l'intérêt que l'on nous porte se concrétisait en cette question: "Nous voulons vous aider, mais dites-nous comment nous pouvons mieux le faire ?"

Que répondrions-nous ?

Voici quelques éléments qui pourraient fort bie nentrer dans la réponse des minorités:

— Dans une certaine mesure, vous nous avez aidés dans le passé et dans cette même mesure, nous vous en sommes reconnaissants.

— Vous nous avez donné du capital humain ; à l'avenir, augmentez-en la quantité et la qualité.

— Vous nous avez donné des sous; à l'avenir, fournissez-nous des moyens de gagner des sous.

— Vous nous avez donné des témoignages d'admiration; à l'avenir aidez-nous à nous mieux connaître et à corriger nos défauts.

— Dans le domaine des arts et des lettres, vous nous avez fourni des raisons d'être fiers de notre race; à l'avenir que cette fierté puisse s'étendre au vaste domaine de l'industrie, de l'économie et de la science.

— La Confédération ayant été fondée sur une série de compromis, il est grand temps de refaire ce Pacte et de nous donner une Constitution où les droits et les devoirs des deux races signataires soient clairement exprimés. Nous comptons sur la Province de Québec pour nous obtenir cette nouvelle Constitution.

— Si l'élaboration d'une nouvelle Constitution ainsi conçue s'avère impossible, que nos chefs du Québec, mettant de côté tout esprit de Parti, s'entendent pour faire respecter, non pas la lettre qui est beaucoup trop vague, mais l'esprit qui permettrait à la Constitution de 1867 de fonctionner dans la justice et dans la reconnaissance des valeurs humaines, de droit et de fait.

Voilà quelques manières pratiques d'aider les minorités. De plus en plus, l'on semble le comprendre au Canada français.

J.P.

M. Jean Létourneau qui dirigera les choeurs de l'Alberta Opera Society, lors du Grand Concert qui sera donné à l'Auditorium du Jubilé, semedi le 2 juin prochain. (Voyez l'article en page 8.)

C'est la semaine du grand nettoyage au Mont Rushmore, Dakota Sud. Un employé préposé à l'entretien nettoye le nez de Lincoln qui fut président des Etats-Unis à partir de 1859.

Le séparatisme étant ni réalisable ni justifiable il faut s'en tenir à la revision de la constitution

Montréal. — "Si les raisons d'ordre militaire, social et économique qui sont à la racine de la convention de 1867 valent encore, la solution séparatiste ne saurait être réaliste et elle devient injustifiable tant et aussi longtemps que tous autres modes n'ont pas été définitivement épuisés".

C'est ce qu'a déclaré Me Marcel Faribault, président du Trust General du Canada et ex-secrétaire de l'université de Montréal.

Attaquant le vaste problème de la Confédération, Me Faribault a ajouté: "Le régime adopté en 1867 était la seule conclusion possible et la seule solution valable, même à la lumière d'aujourd'hui, quelles qu'aient pu être à l'époque, les craintes et les hésitations, et depuis les empiètements ou les réclimations."

Prenant la parole à la session plénière de la deuxième conférence d'étude du Commonwealth, Me Faribault s'est employé à faire comprendre "le fait français au Canada", aux délégués des 34 pays du Commonwealth qui assistent à la conférence.

Le conférencier a brossé un tableau élaboré des facteurs de langue, de religion et de géographie de la nation canadienne-française, ainsi que des conflits qui l'opposent à la majorité anglo-saxonne.

"On a dit des Canadiens qu'ils sont des Américains par certains côtés, mais pas Américains, car il y a toujours le Québec", a soutenu Me Faribault, en guise de préambule.

En effet, dit-il ,le fait majeur de la vie canadienne est que la province de Québec ne peut jamais être comparée strictement à aucune autre, pour cette très simple raison qu'elle représente une culture différente au sein d'une Confédération dont elle est une partie intégrante.

Me Faribault a reproché au séparatisme de "ne pas envisager vraiment toute la question". L'attitude "simplement révisionniste, dit-il, en vue d'une constitution remaniée de façon satisfaisante, paraît, à tous égards, infiniment plus raisonnable".

Au total d'ailleurs, Canadiens français et Canadiens anglais ont réussi à se tolérer et s'entendre assez bien. Leurs divergences traditionnelles de vie deviennent de moins en moins marquées et s'estompent en nuances au lieu de se solidifier en substance, dans des domaines aussi fondamentaux que la vie communautaire et les tendances de l'éducation.

Parce qu'ils sont tous deux partie intégrante de la vie industrielle, le développement tend à devenir semblable partout. On retrouve chez les deux, le mouvement centripète d ela campagne vers la ville; chez les deux encore, une augmentation des associations volontaires qui s'intéressent aux services communautaires et aux affaires de la nation; chez les deux enfin, un accroissement marqué de l'importance de la musique, du théâtre et des beaux-arts.

En terminant, Me Faribault a déclaré: "Votre présence ici confirme notre confiance dans l'efficacité des élites".

Les délégués à la Conférence d'étude du Commonwealth sont des industriels et des hommes d'affaires de marque qui proviennent de 34 pays du Commonwealth britannique et qui sont ici pour étudier les conséquences de l'impact de la civilisation industrielle sur l'individu.

Le conférencier poursuit: l'apport caractéristique du Canada français au Canada tout court, c'est la présence permanente d'un légitime contradicteur. Tous les Canadiens cultivés s'accordent sur ce point.

Me Faribault a aussi fait état de ce que "tous les Canadiens français ont été, il y a deux cents ans, scindés de leurs relations européennes, et que dès lors, ils sont restés purement Canadiens". Et il ajoute: "Tous sont prêts à rendre au Commonwealth, qu'ils ont contribué à façonner, une allégeance qu'ils refusaient dans le passé, non à la couronne, mais à l'empire, et tous ils ont la maturité voulue pour débattre de participations à l'autres communautés ou à d'autres blocs".

Au cours d'une Assemblée tenue par la Société des Prêts de l'ACFA aux étudiants, M. Gérard Diamond a été élu président du Conseil d'Administration: Me Lionel Tellier et le P. Jean Patoine en ont été nommés respectivement trésorier et secrétaire.

Le prince Philip offre le Canada comme guide aux autres nations

Montréal. — Son Altesse le duc d'Edimbourg a inauguré officiellement la deuxième Conférence d'étude du Commonwealth par un discours aux quelque 300 délégués, réunis pour la circonstance dans l'amphithéâre de l'Université de Montréal.

Ces 300 personnes, venant des quatre coins du monde, occupant ou susceptibles d'occuper dans un avenir prochain des postes-clé dans leur pays, le prince Philip voit leur rôle comme portant principalement sur une "comparaison" à faire entre ce qu'ils verront au Canada et ce qui est chez eux. Car si les techniques varient peu d'un pays à l'autre, les réactions des gens varient beaucoup, elles. Ainsi, ce qui est possible au Canada, ne le sera peut être pas aux Indes, par exemple. Lors de la première conférence, à Oxford en 1956, l'Angleterre avait été prise comme point de mire; cette année c'est le Canada.

Les participants devront voir ce qui se passe ici et, à leur retour comparer avec leurs propres réalisations nationales. "Cela veut dire, note le duc d'Edimbourg, que ceux qui vont visiter le Canada devront considérer l'expérience canadienne comme un guide et non pas comme un exemple direct. Le succès de cette conférence se mesurera à l'effet qu'il aura sur les décisions subséquentes de chacun des participants."

LES BUTS

Définissant les buts de cette seconde conférence, le prince a fait remarquer que: "S'il n'est peut-être pas sesentiel que tout le monde ait une idée bien claire de ce qui doit être accompli dans notre monde contemporain, à moins que ceux qui ont la responsabilité du sort de millions d'autres en aient quelque notion, nous continuerons d'avancer à l'aveuglette et persisterons à commettre les mêmes erreurs génération après génération." Les nombreux voyages que l'époux de la reine a effectués autour du monde, le grand nombre de secteurs industriels qu'il a visités partout dans le Commonwealth l'ont convaincu: "que les personnes qui sont dans l'industrie peuvent apprendre beaucoup les unes des autres, non pas seulement du point de vue de la technique, mais dans le concept plus large d ela communauté industrielle."

Les participants, venant de 32 pays, vont durant les prochains 25 jours se rendre compte de ce qui a été fait au Canada pour concilier la vie des hommes avec l'industrialisation, étudier les dispositions prises pour aménager de nouveaux centres communautaires ou les fameuses "villes champignons". Le rythme accéléré de l'industrialisation des pays du Commonwealth, drainant vers des villes toujours plus considérables une foule de personnes déracinées, donne naissance à une foule de problèmes d'ordre sociologique; que faire, par ailleurs, des populations agglomérées près de mines épuisées ou d'usines fermées? comment aménager de nouvelles cités industrielles suivant un zonage "pensé", suivant un plan d'urbanisme permettant le plein épanouissement de ses habitants? qui doit se charger de ces réalisations: la ré-

(suite à la page 8)

A.C.F.A.

Contrairement à ce qui a été annoncé antérieurement l'Assemblée du Conseil général n'aura pas lieu les 25 et 26 mai, mais bien les 1er et 2 juin. — Les convocations seront adressées ces jours-ci.

18 juin

Echos de la prochaine élection

Le premier ministre du Canada, M. Diefenbaker a poursuivi sa campagne électorale en Nouvelle-Ecosse. C'est devant plus de mille cinq cents personnes que le chef du gouvernement a prononcé un discours à Halifax. Il a parlé pendant plus d'une heure et a précisé que ni les élections de 1957, ni celles de 1958 n'avaient attiré autant de partisans. M. Diefenbaker a vivement critiqué la politique de son adversaire libéral, M. Pearson. Il a souligné que le chef libéral voulait faire de la Nouvelle-Ecosse, un serviteur du gouvernement fédéral.

Le premier ministre s'est ensuite adressé aux électeurs de Montagne et Charlottetown, dans l'Ile du Prince-Edouard. A St-Stephen, le premier ministre du Canada a déclaré au cours d'une assemblée que M. Pearson entretient une "philosophie de marine de guerre". M. Diefenbaker a précisé que le chef du parti libéral estime que le Canada pourrait décréter lui-même et unilatéralement que la limite de ses eaux territoriales est à 12 milles de ses côtes. Le chef du gouvernement canadien a ajouté qu'une telle politique conduirait notre pays à conserver en armes de nombreux soldats et plusieurs bateaux de guerre le long des côtes du Pacifique et de l'Atlantique.

M. Diefenbaker a déclaré qu'il est plein d'espoir sur l'aboutissement d'une commande de wagons promise par l'Argentine. M. Diefenbaker a signalé que malgré une remise obligatoire des négociations, il semble à peu près certain que les wagons seront construits à Trenton.

Enfin, le premier ministre du Canada a promis à Saint-Jean la création d'un bureau d'expansion économique des provinces de l'Atlantique. Il a précisé que l'organisme aura les responsabilités de faire des recommandations au gouvernement. L'une de ses prochaines tâches serait d'étudier la possibilité de creuser un canal à travers l'isthme de Chignectoo, voie d'eau qui relierait le Nouveau-Brunswick à la Nouvelle-Ecosse.

* * *

Le chef du parti libéral, M. Pearson lui aussi a poursuivi sa tournée électorale en Nouvelle-Ecosse. D'abord, le chef libéral a soulevé la question des pêcheries. Il a précisé qu'une limite territoriale d'au moins douze milles devrait être établie afin de sauvegarder l'industrie canadienne de la pêche.

Dans l'Ile du Cap Breton, M. Pearson a déclaré qu'il faut repenser la "Confédération" et rendre justice à certains canadiens isolés des grands centres. Le chef libéral a précisé que la pauvreté sévit dans plusieurs régions du Canada. Puis le chef du parti libéral s'en est pris au programme de répartition fiscale d'Ottawa aux provinces.

Prenant la parole à Dalhousie, au Nouveau-Brunswick, M. Pearson a nié que les déficits du gouvernement fédéral sont le résultat de paiements accrus aux provinces. A son avis, une mauvaise administration serait la principale cause de ces pertes. Pour lui, le par-

(suite à la page 8)

L'évêque de Mont-Laurier dénonce un faux prêtre

L'archevêque-évêque de Mont-Laurier a publié une lettre pastorale dans laquelle il menace d'excommunication tous les fidèles de son diocèse qui auront quelque commerce que ce soit avec un soi-disant Frère Jean et ses disciples.

Ce frère Jean, un Canadien du nom de Gaston Tremblay, dit-on, serait un un ancien frère d'une communauté maintenant dissoute, qui aurait été ordonné "prêtre" et consacré "évêque" par un prêtre français apostat, Michel Collin, un visionnaire qui prétend avoir eu des révélations de Dieu et se dit le pape Clément XV.

Dans une lettre lue dans les 52 paroisses de Mont-Laurier, S.E. Mgr Joseph-Eugène Limoges menace d'excommunication tous les fidèles de son diocèse qui recevront, logeront, fréquenteront, encourageront de quelque façon que ce soit par des dons ou autrement, ce supposé Frère Jean, qui dirigeait actuellement une chapelle dans le rang 7 de Sainte-Jovite, avec quatre ou cinq faux prêtres et une quinzaine de disciples qui mèneraient avec lui une sorte de vie monastique.

Etablis depuis quelques années dans la région, le Frère Jean et ses disciples commencèrent par se gagner la confiance des gens par leur dévotion avant de commencer à faire leur propagande et distribuer des photos de leur "pape" français Clément XV, malgré les mises en garde des autorités ecclésiastiques.

Le Frère Jean aurait à ce jour ordonné plusieurs faux prêtres qui célèbrent chaque jour un simulacre de messe n'ayant pas plus de valeur que celle célébrée par les enfants, au dire de l'évêque.

Ce frère Jean aurait déjà fait des siennes dans Montréal où il compterait quelques disciples qui le reçoivent pour célébrer la messe à domicile. A ce jour l'Ordinaire de Montréal s'était abstenu de dénoncer publiquement ces pratiques afin de ne pas faire de publicité à un mouvement embryonnaire.

Dans sa lettre Mgr Limoges menace aussi d'excommunication ceux qui laisseront ces apostats célébrer la "messe" dans leurs maisons ou y assisteront, discuteront religion avec eux et accepteront de lire ou de distribuer leurs feuillets de propagande.

Le supérieur du frère Jean, le faux pape Clément XV, aurait été plusieurs fois condamné par les autorités ecclésiastiques de France et par le Vatican. Cet ancien Père du Sacré-Coeur aurait été soutenu par une divorcée et aurait même "excommunié" un véritable évêque, Mgr Weber de Strasbourg. Ce fumiste et tous ses disciples sont sous le coup d'une excommunication qui relève du Saint-Père lui-même.

Des manifestations ont souligné récemment à Montréal le 17e Anniversaire de la libération de la France. Au nombre de ces manifestations, il y eut une cérémonie au cénotaphe qui groupait les anciens prisonniers des différents camps de concentration allemands: Auschwitz, Dacheau et Bergen-Belsen.

La semaine

Dans le monde

Une crise politique s'est ouverte en France avec la démission de cinq ministres du Mouvement Républicain Populaire. Mais des successeurs MM. Pflimlin, Maurice Schumann, Buron, Bacon et Fontanet *ont été désignés* par le président du conseil M. Pompidou, avant même le départ du général de Gaulle pour un voyage de quelques jours dans le centre de la France. Les cinq ministres démissionnaires s'étaient déclarés en désaccord avec la politique européenne exposée à sa conférence de presse par le général de Gaulle. Le président de la République Française y avait notamment réaffirmé la solidarité franco-allemande, et la nécessité de ne rien changer au statut actuel d'occupation quadri-partite de Berlin.

Les postes laissés vacants par le départ des ministres ont été remis à des secrétaires d'état promus au rang de ministres. Ces postes de secrétaires d'état sont abolis. Une seule personnalité nouvelle entre dans le gouvernement, il s'agit de M. Raymond Marcelin, de l'aile gaulliste des indépendants. M. Pompidou assumera les responsabilités qui devaient échoir à M. Maurice Schumann.

* * *

Par ailleurs à Paris s'est ouvert le procès de l'ancien général Salan. L'ex-chef de l'OAS a refusé de répondre aux questions du juge de la cour militaire. A l'ouverture il s'était déclaré responsable des activités de l'organisme de l'armée secrète. Depuis il garde le silence.

* * *

La tension sociale augmente à Paris. Après les chemins de fer, les employés des postes ont déclaré une grève de 24 heures en France. En même temps, les vidangeurs ont abandonné leur travail à Paris et plusieurs sections du syndicat communiste des fonctionnaires ont refusé de se rendre à leurs bureaux.

* * *

Enfin, les autorités françaises ont décidé à Paris que le scrutin sur l'auto-

(suite à la page 8)

L'entrevue du cardinal Léger à "America"

Le cardinal Léger vient d'accorder à "America", la revue des jésuites américains, une substantielle interview. "America" salue en lui "l'un des porte-parole les plus autorisés de l'Eglise nord-américaine", et note la "profondeur" et la "franchise" de ses réponses.

"La Presse" et même le "Star" ont reproduit textuellement cette longue entrevue. Faute d'espace, nous ne pouvons en faire autant; mais nous soulignons ici les passages de cette entrevue qui nous ont le plus retenu — et où le lecteur retrouvera la substance des grands textes dont le cardinal a donné la primeur à ses fidèles.

C'est une pensée très généreuse et très ouverte. Et cependant c'est une pensée très ferme: n'allons pas imaginer que le "dialogue" consiste à édulcorer le christianisme, à en donner, pour faciliter les échanges, une version attiédie. Il faut, dit le cardinal, "revenir au message du salut" et à "la personne du Christ évangélique"; il faut se soucier "d'avantage de participer à la vie de l'Eglise, comme le proposent les épîtres de saint Paul". Les fidèles "doivent centrer leur vie sur les réalités essentielles de la foi et non sur les dévotions périphériques": la première démarche sera donc pour le laïc aussi bien que pour le prêtre et le religieux, d'aller à la Bible et de s'en inspirer.

Donc, affirmation préalable des exigences, qui se situe aux antipodes d'une religion mondaine.

Mais en même temps, religion de respect et de confiance. Ce respect de l'autre, cette confiance en l'autre ne cessent de se manifester et, si j'ose dire, de se marier à la rigueur de la doctrine. Le cardinal étudie les relations, à l'intérieur de l'Eglise, entre le monde ecclésiastique et les fidèles — puis les relations de l'Eglise avec le monde extérieur.

Les laïcs sont aussi l'Eglise, a dit pie XII; et c'est de là que le cardinal déduira son attitude. Il rappelle que, dans plusieurs circonstances, il a confié des responsabilités à des laïcs catholiques; à la Commission des écoles catholiques de Montréal, à l'université de Montréal, au collège Saint--Paul. (Dans tout ce qui suit, les passages en caractères gras sont des citations textuelles).

Plusieurs membres du clergé, poursuit le cardinal, dans la traduction de **La Presse, acceptent difficilement ces changements. Et c"est compréhensible. Une longue tradition a voulu que les prêtres et les communautés religieuses dirigent nos collèges classiques. Mais j'ai dit à mes prêtres que l'aspiration des laïcs à participer à la direction des écoles est légitime et que nous devons reconsidérer notre conception des choses. J'ai encouragé le dialogue non seulement entre les catholiques et les frères séparés mais aussi entre le clergé et les laïcs. Ils doivent en arriver à collaborer sainement dans le respect de leurs rôles dans l'Eglise.**

Les laïcs **peuvent donner une véritable éducation catholique, même quand aucun prêtre, frère ou soeur ne travaille dans les classes ou dans les autres endroits qui leur sont assignés par l'Eglise.** Certes, c'est là **un geste de confiance** qu'ils faut consentir de part et d'autre. **Le laïcat doit se consacrer entièrement aux exigences spirituelles auxquelles les évêques les invitent en éducation ou ailleurs (...) Ça prend du courage de part et d'autre pour voir les choses de cette façon, mais la grâce du Seigneur ne nous fait jamais défaut.** Bien entendu, **l'évêque doit être le gardien de l'unité.**

Nous restions jusqu'ici à l'intérieur de l'Eglise. Voici maintenant l'ouverture au monde.

Avant l'assemblée du Conseil mondial des eglises (protestantes) à Nouvelle-Delhi l'automne dernier, le cardinal avait demandé aux fidèles de son archidiocèse de prier pour le succès de ces assises. On sent que le rédacteur d'"America" a été frappé et ému par cette intervention.

Elle va, répond le cardinal, dans le sens de l'oecuménisme. Elle n'a rien de neuf: **nous le faisons chaque année durant la Semaine de prières pour l'Unité chrétienne.** N'apparaît-il pas que **le souci de l'unité chrétienne semble être devenu la principale caractéristique de notre époque?**

Le chrétien doit s'ouvrir au monde. Il a des responsabilités dans le monde entier. Le cardinal nous en rappelait l'an dernier quelques-unes; il commenta aussi sa propre intervention:

....On m'a peut-être trouvé dur quand j'ai dit que nous, Canadiens, sommes suralimentés, égoïstes et indifférents, que nous ne voyons pas au-delà de notre "rideau de blé". Mais je suis épouvanté à la pensée que 60 p.c. de la population du monde est affamée ou manque du nécessaire. Je viens à penser qu'il est scandaleux de vivre comme nous le faisons quand des gens sont affamés et meurent dans les pays sous-développés. (...) Mais les Canadiens persistent à croire que la faim dans le monde n'est qu'une légende racontée par les missionnaires et les grands voyageurs. Quand je considère que l'âge moyen d'un Canadien est de 65 ans, et que celui d'un Hindou est seulement de 30, je me demande comment nous pouvons dormir paisiblement.

Le cardinal ne dort pas paisiblement. Il participe aux angoisses de l'homme, et c'est ce qui le rapproche de nous. Les misères du monde sous-développé le ramènent d'ailleurs à ses pensées sur le laïcat: **Nous avons besoin de laïcs bien instruits sur la doctrine de l'Eglise, qui travaillent à rendre l'opinion publique consciente des besoins des autres peuples...**

En voici maintenant l'aspect le plus délicat de la question: celui des rapports avec les non-chrétiens, au sein d'une société **pluraliste** comme la nôtre. Les conditions varient d'une région à une autre, mais **la foi n'a rien à perdre si nous admettons que certaines adaptations doivent être faites. Il n'y a rien à gagner aujourd'hui à se vouloir un homme du Moyen-Age.**

S'agirait-il là d'une concession purement tactique? Le cardinal répond:

....Je crois avec le cardinal Lercaro, archevêque de Bologne, que notre respect pour la liberté des autres n'est pas une concession suggérée par la prudence mais un développement nouveau de principes qui sont permanents dans notre religion. J'ai réfléchi un peu à cette question, à la lumière des écrits des Pères. La foi, et ils l'enseignent avec persistance, est un don et il n'est pas bon d'essayer de l'imposer aux autres. Je pense par exemple à cette phrase d'une lettre de saint Grégoire le Grand où il dit à ceux qui veulent faire entrer les gens de force dans l'Eglise qu'ils satisfont plus à leur propre volonté qu'à celle de Dieu.

Le pape Pie XII m'a clairement dit que nous observons une bonne tradition dans ce pays quand nous respectons la conscience et les droits des non-catholiques, et que nous sommes dans la ligne de pensée de l'Eglise, Dans une allocution prononcée en 1953 devant les avocats italiens, la pape a dit que ce n'est pas un principe absolu que la déviation doctrinale ou morale doive être supprimée autant que possible, sous prétexte que la tolérer serait en soi immoral. Dieu, ajoutait-il, n'a jamais donné un principe aussi absolu, et il rappelait la parabole de l'ivraie, dans laquelle le Christ dit que l'on doit laisser l'ivraie croître avec le blé. Au niveau des principes supérieurs, il est donc permis, et parfois même préférable, de ne pas supprimer l'erreur. On peut adopter une telle attitude en vue d'un plus grand bien. Cette allocution de Pie XII mérite d'être lue et relue, particulièrement par ceux qui vivent, ou tentent de vivre chrétiennement dans les agglomérations urbaines et complexes comme Montréal.

J'ai peut-être trop souligné que cette pensée est généreuse: elle m'apparaît d'abord lucide. Le cardinal a beaucoup voyagé, il a comparé divers états de civilisation, il a longuement vécu à Rome: il reste sensible à ce qu'il voit, et détecte dans notre milieu des situations semblables à celles qu'il a rencontrées ailleurs. Il voudrait nous éviter de recommencer des erreurs que d'autres, sous d'autres climats, ont commises de bonne foi. Il croit en outre qu'une situation difficile permet à celui qui cherche sans cesse, de retrouver, par delà les formules, l'esprit de l'Evangile.

La tâche de chacun est dure — dure en particulier la mission de l'évêque. On le critique s'il s'exprime ou s'il se tait, s'il s'engage ou se dégage: il est condamné, malgré ses efforts, à l'incompréhension et à la solitude.

Le cardinal le constate en termes émouvants. Mais il fait c equ'il demande aux autres: il assume sa tâche, son courage est à la hauteur de ses **convictions.**

André Laurendeau

(Le Devoir)

Souvenirs de Pierre L'Ermite

La rumeur... il faut f... par terre ce clocher de malheur!...

(suite de la semaine dernière)

CHAPITRE XLI

La libération fait des progrès...

La rumeur aussi...

J'ai l'impression qu'elle augmente..., qu'elle monte..., qu'elle m'entoure..., et, qu'un jour ou l'autre, elle me submergera.

Le vendredi 25 août, place Périere, tout près de Sainte-Odile ,une foule est dans la joie, car les Petits Chanteurs à la Croix de Bois, sous la conduite de l'abbé Maillet, doivent venir donner, dans le square, un concert patriotique.

Déjà, ils sont en vue ,avec leurs aubes blanches..., quand, tout à coup, des toits qui environnent la place, éclate une fusillade terrible qui fait s'enfuir précipitamment tout le monde..., pères, mères de famille avec leurs enfants, et moi-même, qui avait pris place dans le square.

Cette fusillade, subite et mystérieuse, n'arrange pas la situation.

La fameuse rumeur y trouve une raison de se faire plus impérative.

Elle change complètement de ton.

Elle ne menace plus.., ell egronde..., elle affirme..., elle exige!

Le soir de cette mitraillade, harrassé de fatigue et d'inquiétude, je me jette sur mon lit, et j'essaye de dormir.

Mais de grand matin, c'est le réveil en fanfare. Et quelle fanfare!

De la rue montent des appels et des cris stridents.

J'ouvre la fenêtre?

Et je comprends...

La fusillade de la veille a évidemment mis tout le monde en émoi.

Et la cinquième colonne a "donné".

Des pompiers passent en trombe vers un incendie tout proche.

On crie..., on s'interpelle d'un trottoir à l'autre.

Et ce que j'entends me confirme que la fameuse rumeur a fait dans la nuit un progrès foudroyant.

On ne parle plus que du clocher de Sainte-Odile devenu, paraît-il une sorte de fortin, bourré d'Allemands et de miliciens.

Je descends aussitôt, assez inquiet.

Toute ma matinée du samedi 26 août se passe donc à calmer les gens qui viennent me dire leurs craintes; et je perds mon temps à réfuter les bobards les plus fantaisistes. Je suis même honteux de me voir obligé de discuter certaines folles suppositions.

Mais, telle une avalanche, partie de rien, du haut de la montagne, se grossit en descendant, et emporte, et écrase tout sur son passage, la rumeur a balayé tout bon sens dans les cerveaux.

C'est une folie furieuse, qu'il faut avoir vue, pour le croire possible.

L'après-midi, vers 18 heures, je suis dans la salle des mariages, très occupé à rédiger les annonces paroissiales pour les messes du lendemain. Brusquement, la porte s'ouvre, et je vois entrer un de mes meilleurs paroissiens..., officier supérieur de cavalerie.

Il paraît très ému.

—Monseigneur, me dit-il, je viens vous trouver parce qu'on tire du haut du clocher de Sainte-Odile.

—Vous aussi!... m'écriai-je.

—Oh, mais ce n'est pas un racontar que je vous apporte. C'est un fait constaté. Mon fils et moi à la lorgnette, nous avons vu les lueurs jaillir du clocher. Je répète: nous avons vu. Il n'y a donc plus aucun doute possible à ce sujet.

J'appelle aussitôt l'abbé Provencher, qui prend sa bicyclette, et va, sur place, constater ce qui se passe.

Il est 19h.30.

Une heure après, mon vicaire revient. C'est un homme posé..., précis. Il me documente d'une façon nette et objective: "Toute une foule, me dit-il, s'agite autour de Sainte-Odile. Très excitée, elle a renversé les barrières du chantier, et elle parcourt l'église en fouillant partout."

Des gens inconnus, venus on ne sait d'où, mitraillent le clocher, tant et tellement qu'ils tirent les uns sur les autres, et qu'un père de deux enfants vient d'être tué.

Les uns affirment qu'il y a soixante Allemands embusqués là-haut...

D'autres soutiennent que ce ne sont pas des Allemands, mais des miliciens...

En tout cas, un fait paraît établi: c'est que, dans ce clocher, tant mitraillé, il n'y a absolument personne...

D'ailleurs, s'il y avait quelqu'un, il est bien inutile de cribler de balles le clocher, dont les parois constituent un abri impénétrable... Inutile aussi d'y monter. Car le clocher étant un tuyau rigide de ciment, sans aucune autre issue possible que l'"escalier en spirale qui le dessert, il suffit d'attendre au bas des marches celui ou ceux qui sont là-haut ,et qui ne peuvent descendre autre part...

Ou, plus simplement, l'enfumer avec une bombe...

Tel fut le compte rendu de mon vicaire.

Ce qui apaisa net la foule, ce fut quand elle vit le cadavre du malheureux tué si stupidement dans la bagarre.

Elle comprit les erreurs terribles que peuvent faire commettre le manque de sang-froid et de désordre, sournoisement exploités par une "cinquième colonne", toujours à l'affût d'un mauvais coup à faire.

Lentement, dans la nuit commençante, elle s'écoula parmi les rues, non sans commenter encore ardemment les tragiques incidents de la soirée.

Le lendemain, dimanche 27 août, devait marquer le point culminant de la crise.

Toute la matinée, c'est un défilé de paroissiens à mon bureau pour me dire, et me redire, ce que je sais déjà, et bien plus qu'eux.

Je parle à la messe de 11 heures dans l'église de la rue Ampère, pleine à craquer; et j'explique à mon peuple ce qui s'est passé la veille.

Des individus suspects circulent dans les couloirs, et ils démentent mes affirmations.

L'un d'eux, qui semble être l'instigateur, m'interpelle brutalement:

—On tire des salves du haut de votre clocher... Il faut que cela cesse! Le seul moyen ,c'est de réquisitionner tout de suite, un tank américain de 70 tonnes, et de f... par terre ce clocher de malheur!

A cette proposition, mon sang ne fait qu'un tour.

—Comment, dis-je à cet individu, sans aucun mandat, vous demandez qu'on jette à terre un clocher de 72 mètres de hauteur, ayant coûté des millions, et où il n'y a personne! Et vous n'avez jamais envisagé l'éventualité de démolir, à coup de canon, les maisons de la place Péreire et d'ailleurs, d'où l'on tire effectivement, et sans aucun doute possible, depuis trois jours Mais, c'est un clocher! Alors ,il n'y a qu'une solution, c'est de l'abattre!

—Je dis ce que je pense...

—Sans doute. Mais il est triste que vous pensiez cela. Qui êtes-vous donc?

—Cela ne vous regarde pas!

Heureusement arrivent, à ce moment, quelques jeunes FFI qui doivent être mes paroissiens. Ils protestent contre la suggestion sauvage d'abattre le clocher, et avec un tel "cran" que je tiens à leur serrer la main.

Ils ne connaissent pas l'homme qui vient de me parler, et ils le regardent avec la même défiance que moi. Cinquième colonne peut-être encore?

L'individu s'en va, en grognant des menaces.. Je n'ai jamais pu savoir qui il était?

Mais de cette discussion ardente, que je résume ici, je cors angoissé.

Hélas! par une coïncidence malheureuse, là-bas, avenue Stéphane-Mallarmé, passaient, en ce moment, les "blindés" de la division Leclerc se rendant au front.

Alors, la foule leur crie d'envoyer une salve en haut du clocher contre les Allemands ou miliciens qui sont censés s'y barricader.

Quelques-uns obéissent...

Sans arrêter, ces blindés tirent sur la flèche des volées de balles, et autrement efficaces que les mitraillades qui les avaient précédées.

Pauvre clocher, élevé au prix de tant de sacrifices!

Le lendemain ,lundi 28 août, tout est rentré dans le calme.

Une sorte de stupeur pèse sur le quartier.

Il ne reste que les dègâts à réparer.

Et ils sont très importants.

D'en bas, il est difficile de les constater.

La flèche, solidement édifiée, demeure pour les profanes, fièrement de-

(suite à la page 3)

CINQUIÈME APRÈS PÂQUES



DEMANDEZ ET VOUS RECEVREZ

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: "En vérité, en vérité, je vous le dis: tout ce que vous demanderez à mon Père, il vous l'accordera à cause de moi. Jusqu'ici vous n'avez encore rien demandé en mon Nom. Demandez donc, vous recevrez; et vous aurez la joie parfaite. (Evangile du jour; Jean 16, 23-24)

Faites-moi cette grâce, mon Dieu, de ne pas marcher en solitaire sur le chemin qui mène à vous. (Marcel Legault)

Société Catholique de la Bible

S.E. Raymond Bousquet nouvel ambassadeur de France au Canada.

Ottawa. — Le nouvel ambassadeur de France au Canada, S.E. Raymond Bousquet, a remis ses lettres de créances au gouverneur général du Canada M. Georges Vanier. M. Bousquet remplace M. Francis Lacoste qui vient d'être nommé ambassadeur de France à Bruxelles, M. Bousquet était lui-même ambassadeur à Bruxelles avant d'être nommé au Canada. Grand expert des affaires économiques, M. Bousquet a suivi de très près la naissance du Marché commun européen, dont le siège social est pour l'instant à Bruxelles.

La Nouvelle-Delhi acclame son ancien président

La Nouvelle Delhi. — Trente et un coups de canon ont salué à la Nouvelle Delhi l'entrée en fonction du nouveau président de l'Union Indienne, M. Radhakrishman. M. Rajendra Prasad, qui occupa la présidence pendant douze années ,a, pour ses adieux, traversé la ville dans un carosse tiré par six chevaux et passé douze arcs de triomphe symbolisant les années de sa magistrature.

Pour un plan privé d'assurance-santé

Ottawa. — L'Association canadienne de l'assurance-santé, laquelle représente des compagnies qui tiennent 96% de l'assurance-santé commerciale vendue dans le pays, s'oppose à toute interférence du gouvernement dans ce secteur. L'Association entend présenter elle-même un programme, qui permettra à tout le monde d'obtenir une protection médicale à un coût raisonnable. A l'heure actuelle, un grand nombre de Canadiens ne peuvent pas obtenir d'assurance médicale du fait de leur âge ou de leur condition physique.

LA SURVIVANCE

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.

Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 23 MAI 1962

La Bible vous parle

On ne peut comme un homme acculer Dieu, ni comme un fils d'homme le sommer. (Judith 8, 16)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Ce que nos fermiers devraient savoir

La Commission Canadienne du blé, organisme de vente des céréales.

(suite de la semaine dernière)

RAPPEL DE QUELQUES NOTIONS

Les services de livraison.

Des livrets de permis émis en conformité de l'article 18 de la loi qui dispose qu'un producteur peut exiger de la Commission l'émission d'un livret de permis autorisant la livraison des céréales produites sur sa terre. On inscrit dans ce livret chaque livraison de céréales aux élévateurs régionaux.

Le contingentement.

Au moyen du contingentement, la Commission réglemente la quantité de céréales livrées par les producteurs aux élévateurs régionaux afin d'assurer la répartition la plus équitable possible, entre les producteurs, de l'espace disponible dans les élévateur. Les contingents sont de trois genres.

Contingent unitaire.

Au début de la campagne agricole, chaque producteur qui détient un livret de permis est autorisé à livrer 100 unités de céréales composées soit de 300 boisseaux de blé, 500 boisseaux d'orge, 500 boisseaux de seigne, 1,000 boisseaux d'avoine ou de quantités combinées de ces céréales dont le total équivaut à 100 unités.

Contingent selon la superficie spécifiée.

Quand un producteur a livré 100 unités, les livraisons subséquentes se fondent sur la superficie spécifiée indiquée dans son livret de permis. La Commission canadienne du blé fixe le niveau du contingent (1 à 7 boisseaux par acre spécifiée, selon le district) et le producteur peut livrer la céréale de son choix, selon l'espace disponible dans l'élévateur régional. Supposons, par exemple, qu'on ait attribué à un producteur un contingent d'un boisseau par acre spécifiée. Cela revient à dire qu'il peut vendre un boisseau de blé, d'avoine, d'orge ou de seigle pour chaque acre de superficie spécifiée (celle-ci étant le total des acres que le détenteur du permis a ensemencées en blé, avoine, orge, ou seigle et en plantes fourragères admissibles, ainsi que les acres en jachère).

Contingent supplémentaire.

La Commission canadienne du blé, au moyen de ses instructions aux commerçants, peut, de temps à autre, annoncer des contingents supplémentaires pour certaines céréales dont l'offre devient insuffisante. Ces contingents s'ajoutent au contingent ordinaire selon la superficie spécifiée.

Advenant que l'espace disponible dans un élévateur soit suffisant pour qu'on y accepte la livraison de tout le grain des producteurs qui livrent à cet endroit, la Commission lèvera à cet endroit toutes les restrictions en matière de livraison.

La Commission peut augmenter les contingents par les méthodes suivantes: (1) elle reçoit les demandes de compagnies et d'agents d'élévateurs par la poste, au téléphone ou par télégramme. Quand la demande est unanime, la Commission accorde habituellement le contingent demandé. (2) Elle augmente le contingent pourvu que, d'après ses livres, il y ait suffisamment d'espace au lieu de livraison pour loger tout le grain livrable en vertu du contingent actuel, ainsi que 50 p. 100 du grain livrable en vertu du contingent suivant. (3) Elle reçoit des recommandations des inspecteurs de la Commission, auxquelles elle donne habituellement suite.

Période de livraison en commun.

Aux termes de la Loi sur la Commission canadienne du blé, la période de livraison en commun est la période allant du 1er août d'une année quelconque au 31 juillet de l'année suivante. Le blé livré par les producteurs à la Commission au cours d'une période de livraison en commun fait l'objet d'un compte distinct et la Commission le vend uniquement dans l'intérêt des producteurs qui l'ont livré. Au moment de la livraison, le producteur reçoit le prix initial en vigueur à ce moment ainsi qu'un certificat de producteur qui lui donne droit à tout paiement complémentaire qui pourrait résulter des opérations de vente du syndicat auquel il a livré ses céréales.

Paiements initial, provisoire, de rajustement et définitif.

En vertu des dispositions de la Loi sur la Commission canadienne du blé, tout bénéfice réalisé par la Commission dans la vente du blé livré au cours d'une période de livraison en commun doit être remis aux producteurs en cause et le gouvernement fédéral prend à sa charge les pertes qui peuvent survenir. Le bénéfice à remettre aux producteurs est établi d'après la classe du blé livré par chaque producteur.

Quand ,au cours des opérations de vente pour le compte d'un syndicat, il apparaît qu'un bénéfice en résultera à la fin, la Commission peut, sous réserve de l'approbation du gouvernement, distribuer une partie de ces bénéfices avant la fin des opérations de vente. On désigne ce paiement sous le nom de paiement provisoire et il s'agit d'ordinaire d'un montant fixé à tant le boisseau quelque soit la classe du grain. Supposons, par exemple, que la Commission fasse un paiement provisoire d e10c. le boisseau; ce paiement peut être considéré comme une avance sur le paiement définitif. Lorsque la Commission constate qu'il est possible de verser un paiement accru durant la campagne agricole plutôt qu'à la fin, ce genre de paiement est appelé paiement de rajustement plutôt que paiement provisoire.

La même méthode s'applique à l'avoine et à l'orge livrées à la Commissio nau cours de chaque période de livraison en commun.

Aux termes de la Loi sur les paiements anticipés pour le grain les Prairies, dont l'application est confiée à la Commission, les producteurs peuvent recevoir, par l'entremise de leurs élévateurs, des avances sans intérêt à l'égard du grain entreposé à la ferme en conformité d'une formule prescrite.

Loi sur les réserves provisoires de blé.

Avec l'accumulation des excédents qui a commencé à se faire sentir durant les premières années 50, les frais d'administration du blé entreposé dans les élévateurs régionaux et de tête de ligne ont augmenté sensiblement, ce qui abaissait d'autant les recettes des producteurs. En 1955, le Parlement adoptait la loi sur les réserves temporaires de blé qui prévoyait des fonds durant chaque campagne agricole pour couvrir les frais occasionnés à l'Office par le report des stocks de blé en excédent de 178 millions de boisseaux. Durant les années 1955 à 1961, les frais d'entreposage payés en vertu de la loi ont dépassé 275 millions de dollars.

Répartition des wagons.

Pour permettre à la Commission de déterminer l'espace disponible, les agents lui fournissent chaque semaine un rapport indiquant la capacité de tous les élévateurs, moins les stocks entreposés. La Commission considère ensuite la quantité estimative de grain livrable par contingent, laquelle est déterminée à l'aide de questionnaires spéciaux, et elle décide quel sera l'espace additionnel requis pour loger les livraisons. Elle détermine ensuite le nombre de wagons requis en divisant simplement l'espace additionnel requis par la quantité moyenne de grain que peut contenir un wagon (1,850 boisseaux).

Répartition des commandes d'expédition.

La Commission a l'habitude de répartir ses commandes d'expédition parmi les sociétés d'élévateurs d'après le pourcentage de manutention de chaque société, lequel est établi par la Commission.

Rôle des élévateurs.

Par rapport aux wagons, contingents et commandes d'expédition, l'élévateur le plus important de chaque endroit de livraison joue un rôle important. L'agent ou directeur de cet élévateur-clé à chaque endroit de livraison constitue le lien entre tous les agents de l'endroit lorsqu'il s'agit de questions exigeant la présentation de rapports conjoints à la Commission, notamment les questionnaires relatifs aux contingents spéciaux, et ainsi de suite. Ces agents d'élévateurs-clés sont nommés par un comité composé de représentants de toutes les sociétés d'élévateurs.

Paiement des frais d'administration.

Les frais d'administration de la Commission canadienne du blé se payent au moyen de retenues effectuées par la Commission sur les recettes provenant de la vente des céréales des producteurs, ainsi que l'autorise l'article 26(1) de la loi. A ce point de vue, la Commission devient la commission des producteurs, rémunérée par les producteurs et dont l'objet principal est la vente de la plus grande quantité de céréales au meilleur prix possible. Depuis que la Commission s'est mise à l'oeuvre en 1935, ce qu'il en coûte par boisseau pour administrer la manutention du grain des producteurs n'a jamais dépassé les deux tiers d'un cent le boisseau.

FIN

Cuba est loin du socialisme?

La Havane. — Le ministre de l'industrie de Cuba, M. Ernesto Guevara, a déclaré en fin de semaine, parlant devant les étudiants de l'université de La Havane: "Nous sommes loin du moment où nous pourrons dire que nous avons construit un pays socialiste et plus loin encore du moment où nous serons capables de préparer l'étape qui conduira au communisme". M. Guevara a d'autre part lancé un appel pour une meilleure planification économique et pour une augmentation de la production économique cubaine.



LIVRAISON DES APPAREILS DU PROGRAMME D'AIDE MUTUELLE. — En vertu des accords du programme canadien d'aide mutuelle, dix Expeditor C-45 ont été livrés récemment aux forces aériennes françaises, à Châteaudun, à 80 milles au sud-ouest de Paris. — Le colonel Jacques Fourcaut, commandant de la base, ainsi que d'autres personnalités militaires de haut rang accueillirent le commandant d'aviation James I. Sewell, de Kelowna (C.-B.), commandant de la section d'acceptance et de convoi, au 6e dépôt des réparations, à Trenton (Ont.), ses appareils et ses équipages volants.

Mes fautes . . . Vos fautes . . . Leurs fautes . . .

Bâdrer quelqu'un — importuner quelqu'un

Balancer le cash — *faire la caisse*

Barauder en marchine — se promener en auto

Barrer une porte — fermer une porte à clef; verrouiller une porte

Battre à pleine couture — battre à plate couture

Bommer une cigarette — mendier une cigarette

Botcher un travail — bâcler un travail, bousiller un travail

Bougrer le camp — ficher le camp, décamper

Bourasser un enfant — gronder, brusquer un enfant

Braiser un échafaudage — consolider un échafaudage

Extrait du Petit dictionnaire du "Joual" au Français, par Augustin Turenne, en vente aux Editions de l'Homme, 1130 est, rue Lagauchetière, *Montréal*, P.Q.

Autour du prochain Concile oécuménique

La préparation matérielle du Concile

Le 7 novembre 1961, il a été institué la Commission d'Organisation technique préparatoire au Concile qui reçut pour tâche "de prévoir et de préparer tout ce qui est techniquement nécessaire à la bonne marche du Consile sur le plan matériel", tâche définie par S.E. Mgr Pericle Felici, par mandat du Saint Père, en présence des Membres et Conseillers de la Commission Centrale réunis pour leur 2ème Session.

Et aujourd'hui à Rome ,on s'occupe activement du Concile, non seulement des projets de constitutions et décrets à soumettre à la discussion des Pères du Concile, mais aussi de toutes les installations techniques nécessaires.

LA "SALLE DU CONCILE"

Outre l'organisation des logements destinés aux Pères du Concile, la Commission d'Organisation Technique a étudié les projets concernant la mise en place de la "Salle du Concile", du lieu où l'Assemblée tiendra la plupart de ses séances. Le projet retenu l'installe à l'intérieur de la Basilique Saint-Pierre. Pour le premier Concile du Vçatican — on n'y attendait pas plus de sept cents Pères — il avait suffi d'aménager le bras droit du transept, en isolant par une paroi la chapelle des Saints Martyrs Proces et Martinien. Il s'agit aujourd'hui d'installer plus de deux mille sièges, en permettant à leurs occupants d'avoir une vue sur toute l'assemblée.

Le projet, d'ailleurs déjà en cours de réalisation, tient compte de la nécessité de dégager suffisamment la Basilique pour que les habituelles cérémonies liturgiques puissent se dérouler normalement et pour que les pèlerins puissent continuer à circuler librement et ne perdre aucun accès à un monument ou à une oeuvre d'art.

La Salle du Concile occupera ainsi toute la nef centrale, de l'entrée jusqu'à l'autel de la Confession, sur une longueur de cent mètres et une largeur de vingt-deux.

ESTRADES

Deux estrades, séparése par un couloir d'environ six mètres, se dressent l'une en face de l'autre, de manière à former, par leur paroi extérieure revêtue de bois, l'enceinte même de la salle, haute de quatre mètres. Les estrades comportent dix marches de bonne largeur, sur lesquelles reposent les stalles. Chaque stalle possède un siège avec bras et dossier en caoutchouc de couleur verte, une table et un agenouilloir. Siège, table et agenouilloir sont mobiles.

SECTEURS

Chaque groupe de six sièges est desservi par un escalier qui va du pavement de la Salle au sommet de l'estrade. On peut également accéder à l'estrade par 4 escaliers extérieurs. Derrière les stalles installées sur le dernier gradin, court un passage, sur toute la longueur de l'estrade. Toutes les places sont ainsi accessibles de l'intérieur et de l'extérieur, avec un minimum de gêne.

En outre, sont ainsi constitués des secteurs distincts de soixante places chacun. Chaque secteur dispose d'un haut-parleur et d'un téléphone relié au ecrétariat. Un microphone est en outre prévu par groupe de deux secteurs, sur la marche inférieure, pour permettre à chaque orateur d'intervenir sans avoir à trop se déplacer.

PLACES D'HONNEUR

En haut de la nef ,à gauche, légèrement détachées des stalles des Archevêques et des Evêques, sont disposées, au premier hang, celles des Patriarches; immédiatement après, en face de la statue de bronze de saint Pierre, complètement dégagée, s'élève l'estrade des Cardinaux, avec ses quatre vingt-huit sièges recouverts de damas rouge, et sans vis-à-vis. Le trône papal est installé devant la Confession, sur une plate-forme élevée à deux mètres cinquante du sol, afin de dominer toute l'Assemblée. Tout l'ensemble, jusqu'à une hauteur de sept mètres cinquante ,est encadré par les colonnes du baldaquin de Bernini.

AUTEL MOBILE — TRIBUNE

A droite du trône et à côté de la statue de saint Pierre, il y a un autel mobile qui peut être facilement transporté au centre pour la célébration de la sainte Messe. Sur l'autel on placera l'évangile, probablement dans l'écrin qui servit déjà lors du Premier Concile.

Au-dessus des estrades, appuyées aux piliers de la Basilique, six tribunes sont prévues, trois de chaque côté, qui pourront contenir chacune cinquante personnes et d'où l'on a une vue complète de l'Assemblée.

Devant le Trône du Pape, la table de la présidence. A droite, entre le trône et l'autel, les tables du Secrétariat. Entre le trône et l'estrade des cardinaux, la tribune pour l'orateur officiel.

SERVICES AUXILIAIRES

En ce qui concerne l'éclairage, l'installation actuelle convient; il suffira de renforcer l'éclairage tombant des voûtes de la Basilique.

Les espaces libres entre les piliers seront fermés par des panneaux, grands et solides. Ils permettront un plus grand recueillement en même temps qu'une meilleure audition.

Les services d'hygiène seront facilement accessibles mais en dehors de la Basilique. Leur aménagement sera définitif: ils pourront être utilisés plus tard par les fidèles et les pèlerins. Les services de santé et de restauration seront, eux, établis à l'intérieur de la Basilique.

La Commission d'Organisation Technique a également étudié la composition d'un fichier spécial pour tous les Pères et divers systèmes de vote selon les données modernes de la mécanographie.

CONCLUSION

C'est ainsi qu'incombe à la Commission d'Organisation Technique la responsabilité d'une préparation et d'une organisation aussi parfaites que possible, à la fois pour entourer les travaux du Concile d'une atmosphère sereine de paix et de recueillement, et pour faciliter, avec tous les moyens aujourd'hui connus, un déroulement plus rapide des mouvements, démarches et autres actes pratiques nécessaires.

Le grand nombre des Pères du Concile exige que, dans la mesure des possibilités humaines, tout soit prévu, organisé et ordonné. C'est à cela que la Commission d'Organisation Technique s'emploie inlassablement.

La rumeur . . .

(suite de la page 2)

bout, dans sa force essentielle.

Elle a été bâtie pour des siècles, et perlée avec amour.

Elle s'orne de fines arêtes donnant l'impression d'une fleur qui s'élance de sa corolle. Elle s'éclaire de belles fenêtres s'ouvrant sur un horizon illimité.

Mais, surtout, son phare de cristal rose est une pièce unique, coulée à Saint-Gobain.

Dans ce phare, composé de quatre-vingt dalles, très épaisses, on devait, après la guerre, installer un éclairage puissant qui, aux vigiles des grandes solennités, annoncerait à tous la fête du lendemain.

Et, ce feu, on l'aurait aperçu de presque toute l'Ile-de-France.

Le dimanche suivant, je rédigeais une mise au point courte, mais très nette, que je fis lire à toutes les messes de ma paroisse.

Cette fois, elle trouva créance, et apaisa beaucoup d'esprits.

J'aurais pu y ajouter les lettres des habitants des maisons voisines, protestant contre la folie collectixe à laquelle ils avaient assisté, impuissants.

Je ne citerai que celle-ci, parce qu'elle résume les autres et montre qu'il y eut, d'une façon privée, une troisième enquête, faite par un brave F.F.I., et que je ne connaissais pas.

Cette lettre, la voici:

25 septembre 1944.

Monseigneur,

J'assistais à la messe de 11 heures le jour où vous nous avez fait part des tristes incidents a ucours desquels le clocher de Sainte-Odile a été endommagé.

Je crois de mon devoir de vous donner une précision sur les événements de Sainte-Odile, d'après ce qui a été, à l'époque, porté immédiatement à ma connaissance.

Le clocher de Sainte-Odile, soupçonné de recéler des tireurs, a bien réellement été visité du haut en bas par deux F.F.I.: M. N..., quarante-cinq ans, ancien combattant, accompagné d'un jeune homme de dix-huit ans.

M. N... m'a rapporté la chose, le soir même de son exploration. Il m'a dit que le jeune homme de dix-huit ans avait voulu absolument l'accompagner dans cette expédition, qui pouvait présenter un danger mortel. Et M. N... a ajouté: "Quand je me suis trouvé là-haut, sans avoir rencontré de mauvais sujets, j'étais si content que j'ai embrassé le gosse qui s'était montré courageux."

J'ai pris la liberté de vous écrire à ce sujet. Il m'avait paru que le fait n'avait pas été porté suffisamment encore à votre connaissance.

Je vous présente, Monseigneur, l'expression de mes sentiments très respectueusement fidèles.

J. M..., Square de l'Aveyron,
Paris, XVIIe.

MARIE-REINE

BAPTEMES:

Dimanche 13 mai, après la grand'-messe il y eut l'impressionnante cérémonie de deux baptêmes:

Joseph Jules, enfant de M. et Mme Adrien Fournel. Parrain et marraine: Victor et Thérèse Fournel, frère et soeur de l'enfant. Porteuse: la maman de l'enfant.

Marie, enfant de M. et Mme Charles Desrosiers, parrain et marraine: M. et Mme Paul Arthur Fortin, de St-Isidore. Mme Desrosiers portait son enfant. L'officiant était le R.P. Pirson, o.m.i., curé.

Félicitations aux parents.

Mlle Lorraine Boucher a fait un séjour de quelque jours à l'hôpital de Peace-River.

M. Ernest Lepage fut nommé marguillier en remplaçant M. J.-Paul Tremblay qui est parti dans l'Est.

M. Michel Auffray est de retour dans sa famille après avoir passé 20 mois en France, son pays natal.

C'est avec un profond regret que nous avons vu partir notre bon et dévoué curé, le R.P. Oscar Pinard, o.m.i. Après avoir passé huit années à se dépenser pour nous nous ne pouvons que lui dire que nous gardons de lui un très bon souvenir et un merci sincère pour tout le bien qu'il a fait parmi nous, son souvenir restera inoubliable pour plusieurs. Il est nommé curé de Joussard, nous lui souhaitons beaucoup de chance et du bonheur dans sa nouvelle mission.

Nous accueillons avec joie son remplaçant le R.P. Pirson, o.m.i., ancien curé de Joussard. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue parmi nous et nous vous assurons, cher Père, de notre plus entière collaboration pour vous faciliter la tâche parmi nous.

Pour fêter l'arrivée de notre nouveau pasteur, il y eut, dimanche soir le 6 mai, une veillée réception; à cette occasion, un fauteuil fut offert à notre nouveau curé, don de tous les paroissiens.

De distingués visiteurs étaient présents à cette fête: le R.P. M. Lavigne, o.m.i., provincial; le R.P. C. Desrochers, o.m.i., et le R.P. L. Collin, o.m.i., curé de Nampa.

Nous voulons remercier très sincèrement le R.P. C. Desrochers qui fut curé de notre paroisse pendant environ un mois, son court séjour parmi nous fut très agréable et a laissé un souvenir mémorable.

Pendant le beau mois de Marie il y a Messe à tous les soirs à 9h. Faisons-nous un devoir d'y assister et de demander à la Vierge notre Mère, les grâces et faveurs dont nous avons besoin spirituellement et corporellement.

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle famille établie parmi nous depuis quelque temps, la famille de M. et Mme Lagacé, de Chicoutimi, P.Q.

—Un jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices, est propre à recevoir l'impression des vices.

Boileau

* * *

—Chaque heure de temps perdu dans la jeunesse est une chance de malheur pour l'avenir.

Napoléon

DONNELLY

MARIAGE

Le R.P. Lafontaine bénissait, le 24 avril, l'union de Mlle Annette Mercier, fille de M. et Mme Alonzo Mercier, à M. Georges Dufour, fils de M. et Mme Joseph Dufour, de Girouxville.

Mlle Dufour, soeur du marié, et Mlle Marcella Maisonneuve étaient demoiselles d'honneur, tandis que M. Magnan, de Beaumont, et M. Marcel Lorrain, de Falher, agissaient comme garçons d'honneur.

MM. Laurier Mercier et Léon Siros plaçaient les invités. Au choeur: Gilbert Mercier et Roger Benoit.

Pendant la messe des beaux chants de circonstance furent exécutés par Mme Pierre Dentinger. M. Laurier Maisonneuve et sa fille Evangéline. A l'orgue Mme Sylvio Benoit. Après la simple et touchante cérémonie, parents et amis se groupèrent autour des nouveaux époux pour une superbe réception préparée avec un goût exquis par Mme P. Lapointe et quelques dames. Nos meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Georges Dufour qui feront leur résidence à Falher.

"DU SANG SUR LES MAINS"

La troupe d'acteurs de Guy qui devait être à Donnelly le 20 mai a dû canceller sa soirée à cause des mauvais chemins. C'est partie remise au 3 juin. Qu'on se le dise. Il ne faut pas manquer ce régal artistique.

Le Dr ANDRE BOUDREAU A FALHER

Nous avons assisté à la conférence du Dr Boudreau, professeur à l'Université de Sherbrooke. Notre seul regret est que la population entière n'ait pu profiter du passage de ce laïc éclairé et dynamique pour s'instruire du grand problème de l'heure.

Le Dr Boudreau n'est pas un Lacordaire, mais c'est un spécialiste qui a traité plus de 5,000 malades. Soyons-lui reconnaissants d'être venu de si loin nous apporter son message de Bon Samaritain en un temps où le monde est dur pour l'alcoolique, mais bien tolérant pour l'alcool.

Le R.P. A. Bujold, o.m.i., remercia le conférencier.

PICARDVILLE

Mme F. Vallière a dû retourner à l'hôpital la semaine dernière. Ainsi que la petite Suzanne St-Louis qui s'est brûlée assez sérieusement.

Un bon groupe de jeunes filles accompagnées des Religieuses et de M. le Curé se sont rendues à Morinville, samedi dernier à la prise d'habit chez les Filles de Jésus. Nous étions fiers d'avoir une coparoissienne dans la personne de Mlle Doreen Victoor qui faisait ses deuxièmes voeux ce jour-là. Nous lui offrons nos félicitations et lui souhaitons persévérance.

Samedi le 19 mai, a eu lieu le mariage de M. Roland Breault à Mlle Mary Stitson dans l'église de Busby.

Les visiteurs ces derniers temps: M. et Mme Hector Provost, de Vancouver, chez leurs parents et amis; M. et Mme Lucien Cloutier, M. et Mme H. Harris, M. et Mme Armand Provincial, chez leurs parents; M. et Mme N. Ouelette, chez les demoiselles Breault, M. et Mme Cloutier, M. et Mme René Lessard et famille, d'Edmonton; M. et Mme O. St-Louis ainsi que Alace, Pauline et Denis, de McLennan; M. et Mme Charles Lafleur, d'Edmonton; des visiteurs chez les familles St-Louis récemment.

M. et Mme St-Louis sont de retour de leur voyage de noce dans la Rivière-la-Paix, et sont installés pour l'été à Morinville ou Mme St-Louis enseigne. Normand était heureux de revoir ses professeurs les Pères Oblats au collège de Falher ainsi que ses amis de collège. Ils ont aussi visité M. et Mme P. E. St-Arnaud, soeur de Normand.

Les nouveaux acquéreurs de nouvelles terres sont: M. Lucien Boucher qui a acheté la terre de M. Armand Rivest; M. Gérard Deslauriers celle de M. Euclide Blais; M. P. Heriveau celle de M. Taylor; Mme A. St-Louis celle des familles Boucher.

Les Dames de Ste-Anne seront occupées le 9 juin. Comme c'est le jour de leur congrès à Morinville, elles auront aussi à préparer et à servir le souper de noces de M. Victoor.

Mme L. Provost est en charge du souper, et Mme A. Riopel doit trouver les membres qui se rendront au Congrès.

ECHOS DE WESTLOCK:

On nous annonce de la paroisse voisine que Mme Thomas Ouelette, pionnière de Picardville, unissait sa destinée à M. Gilbert Boutin, de Westlock. M. Boutin, âgé de 71 ans, père d'une nombreuse famille, tous mariés s'était retiré de Dapp pour Westlock il y a quelques années. Il perdit sa première femme après une longue maladie. Mme Ouelette, âgée de 67 ans, veuve depuis plusieurs années résidait aussi à Westlock. Ils sont actuellement en voyage de noce à Vancouver.



Michel Mielnicki ,un survivant des Camps de concentration d'Auschwitz et de Bergen-Belsen, s'est revêtu de l'uniforme des prisonniers au moment où il déposait une couronne de fleurs au monnument du Soldat inconnu à Montréal.

SLAVE LAKE

THE EN L'HONNEUR DE LA FETE DES MERES

Les membres du Cercle des petites filles catholiques ont servi le thé et présenté un petit programme en l'honneur de la fête des Mères, samedi 12 mai, à la salle paroissiale. L'ouverture se fit par la prière.

La secrétaire, Rosalie Martel, donna un bref résumé des activités de l'année.

La présidente, Donna Sinclair, lut une adresse aux Mères et chaque enfant présenta à sa mère une jolie carte peinte à la main avec une épingle de la Médaille Miraculeuse. La Consécration à la Sainte Vierge fut récitée ensemble.

Six petites filles récitèrent un poème aux Mères. Chacune tenait une lettre du mot: "Mother". Une rose décorait chaque lettre. Ceci fut suivi de la présentation d'une étude sur la Messe et la distribution de prix pour le concours sur le même sujet. Rosalie Martel reçut un joli petit "Wishing Well" décoré de roses, pour son petit autel miniature et Frances Ghostkeeper une gentille niche de la Vierge pour le dessin d'un calice. Une statue de Notre-Dame du Chemin fut donnée comme prix d'assiduité à Donna Sinclair, Rosalie Martel, Fay Cyr, Linda Gullion et à Marie Hangartner. Un mot de remerciement fut adressé au R.P. M. Proulx, o.m.i., pour son aide et son intérêt.

Le programme se termina avec le cantique "Immaculate Mary".

Une petite exposition de la couture, du tricot, de divers ouvrages de fantaisie faits durant l'année par les membres du cercle a aussi fait grand plaisir aux mères.

Le thé fut servi.

BONNYVILLE

M. et Mme Fred Muller sont dans la joie. Leur belle et bonne famille a encore fourni un membre à l'Eglise pour son apostolat dans la personne de leur fille Annett equi a pris l'habit des Filles de Jésus. Elle a passé ses dernières années d'étude à Morinville et fut reçue à Edmonton. M. et Mme Beaulac sont venus de Victoria pour la circonstance ainsi que Mme Muller, de Winnipeg. Toutes nos félicitations à la jubilaire et aux heureux parents.

Nous avons remarqué la présence de M. et Mme André Déchêne qui étaient de passage cette semaine.

Nous aurons une nouvelle place d'affaires qui s'ouvrira très prochainement dans l'ancien magasin de M. R. B. Lamothe. Il s'agira d'une buanderie automatique, située sur la rue principale.

M. Harvatt est à construire une extension à son magasin pour en faire un bureau d'avocat probablement.

Notre député fédéral, M. J. Big est venu faire une courte assemblée d'organisation. Il reviendra un peu plus tard. Il était accompagné de sa dame et de M. Lazerte et sa dame.

DES CASTORS A BONNYVILLE

Il se passe rarement une journée sans que nous voyons des ballots de peaux de castors pris dans la région. Plusieurs centaines ont déjà été enregistrées au bureau du gouvernement chez M. Frank Bradshaw.

NOUVEL ARRIVE

M. Gaston Hamel, boucher, arrivera d'Edmonton avec sa charmante petite famille pour demeurer définitivement à Cold Lake où il ouvrira une nouvelle boucherie. Félicitations et bonne chance, Gaston.

GIROUXVILLE

VA ET VIENT:

M. et Mme Simon Boisvert et leurs deux enfants de Dawson Creek sont venus passer la longue fin de semaine parmi leurs parents.

M. Richard Doucette était aussi par ici en fin de semaine.

MARIAGE:

Mercredi le 16 mai, Mlle Gertrude Giroux, fille de M. et Mme Armand Giroux, unissait sa destinée à celle de M. Gilbert Rivard, de Jean-Côté. La messe nuptiale eut lieu à 4h. et suivie d'un souper préparé par les Dames Fermières servi dans la salle municipale. Après le souper, M. et Mme Rivard partirent en voyage à l'exposition mondiale de Seattle. Nos souhaits de bonheur et prospérité les accompagnent.

Vegreville

Vendredi 11 mai, Henri Nadeau, de Vancouver, ancien citoyen de Lavoie et Végreville, laissa ce monde pour le ciel.

Henri était un pionnier des prairies, étant arrivé à Lavoie en 1902 avec son frère Albert. En 1903, un autre frère, Eudore, les rejoignait.

M. Henri Nadeau est né en 1872, à St-Angèle de Manoire, P.Q. Il laisse sa femme, Marie, de Vancouver, une fille et un garçon: Mme Gabrielle Marcoux et Gérald, près de Montréal. Trois nièces à Edmonton: Mlles Berthe et Béatrice Nadeau et Mme Noemi Carrière. Deux neveux: Joseph Nadeau, de San Barnandino, Calif., et Albert Nadeau, de Chicago. Une fille et deux garçons adoptés par mariage: Mme Joseph Dubuc, de Végreville, et Wilfred et Virgile L'Heureux, d'Edmonton.

Les funérailles eurent lieu à l'église du T. S. Sacrement, Vancouver, et les restes déposés au cimetière "Memorial Gardens".

Mlle Berthe Nadeau, Mme Carrière et M. et Mme Joseph Dubuc étaient d'assistance aux funérailles et visitèrent quelqu etmeps après Mme Nadeau qui a l'intention pour le moment de demeurer encore à Vancouver.

Henri Nadeau possédait un charme extraordinaire. Pour ses nombreux amis, sa perte à ce monde est grandement regrettée.

—On pardonne mille choses aux charmes de la jeunesse qu'on ne pardonne point quand ils sont passés. On y regarde de plus près; on n'excuse plus rien: on a perdu des dispositions favorables de prendre tout en bonne part; enfin, il n'est plus permis d'avoir tort.

LEGAL

Le 5 mai, la paroisse St-Thomas a vu se dérouler un double mariage des deux frères Coulombe Ferdinand et Laurier, fils de M. et Mme Dominique Coulombe, de Legal, aux deux soeurs jumelles Marielle et Marilys, filles de M. et Mme Gérard Beaudoin, d'Edmonton-Sud.

M. Coulombe accompagnait ses deux fils. Les deux nouvelles mariées, toutes ravissantes dans leurs longues robes blanches garnies de dentelles, leurs petits voiles étaient retenus par un diadème de perles étincellantes. Leurs bouquets étaient composés de roses rouges naturelles. Deux charmantes petites bouquetières de trois ans ouvraient la marche.

Elles entrèrent toutes deux au bras de leur père M. Gérard Beaudoin.

Les filles d'honneur: Mlles Céline L'Heureux, Ingee Hergoltz avaient de jolies robes courtes d'un vert menthe, un petit voile et fleurs assorties. MM. Aurèle Beaudoin et Dominique Coulombe jr, les accompagnaient. Les placiers étaient MM. Armand Beaudoin et Raoul Coulombe. M. l'abbé Denis Hébert reçut leurs consentements. Après la bénédiction des doubles alliances, M. le curé leur fit prononcer la formule appropriée aux nouveaux époux se jurant fidélité jusqu'à la mort, c'était très édifiant.

Mme Laurent Beaudoin nous fit entendre de beaux cantiques.

Après les souhaits d'usage tous se rendirent chez M. Gérard Beaudoin à Edmonton-Sud pour un buffet des mieux préparés. Des photos ont été prises; entre autres M. Labonté, grand-père de 81 ans se fit photographier avec ses deux petites-filles en souvenir de ce beau jour.

Le banquet de noces eut lieu au Mocombo à St-Albert. M. Armand Beaudoin était maître de cérémonie. M. l'abbé Denis Hébert présenta le toast aux mariés, ses paroles élogieuses envers deux familles qui se liaient par le double mariage de leurs enfants.

Ferdinand et Laurier ont fait de beaux discours de circonstance, nous ne savions pas que vous étiez de si bons orateurs. MM. Beaudoin et Coulombe adressèrent de charmantes paroles.

Mmes Beaudoin et Gosselin, ainsi que M. Coulombe nous ont égayés de leurs jolies chansons.

Le danse eut lieu à la salle de Legal où tous s'amusèrent avec entrain et gaieté.

Les nouveaux mariés partirent en voyage à Vancouver et Seattle. Nos meilleurs voeux les accompagnent. A leur retour ils résideront à Edmonton.

Remerciements

A l'occasion du décès de M. Urbain Martineau, de Legal, son épouse et ses cinq enfants: Armande, Germain, Rhéo, Bernard et son fils adoptif Paul tiennent à remercier sincèrement les parents et les amis pour les beaux témoignages de sympathie dans le grand deuil de la perte de son époux et de leur père.

Ainsi qu'aux porteurs qui étaient les six cousins du défunt: MM. Gérard et Conrad Beaudoin, Emile Potvin, James Chapman, Arthur Pilon et Paul Cormier.

Un merci sincère aux membres du Choeur de chant de la paroisse Saint-Emile de Legal.

Bernard Martineau

MEARNS

Les Dames Catholiques de St-Charles ont eu leur assemblée mensuelle, chez Mme Alphonse Friedrick. Etaient présents, le R.P. G. Rijniers et 13 membres. Le R. Père nous a entretenues sur le besoin des vocations. Nous avons eu une motion spéciale pour avoir notre pique-nique annuel le 17 juin. Le P. Grégoire nous a ensuite lu les lois de la ligue des Dames catholiques. Mmes Alvin Altmiks et A. Friedrick ont servi un délicieux goûter.

Des Dames de St-Charles ont formé un groupe de 10 Jeannettes et de 12 Guides, branche de Morinville. Mme Maurice Bugnet est en charge des Jeannettes avec Mme L. Banack et Mlle Maureen Sheehan.

Mme Arthur Logan est en charge des Guides avec Mmes Henry Schefers et Emile Ricard.

Mme Rottot de Mearns est entrée à l'hôpital de Westlock. Prompt rétablissement, Mme Rottot.

FORT-KENT

BAPTEMES:

Joseph André Yves, enfant de M. et Mme Léonel Beaunoyer, né le 1er mai et baptisé le 13. Parrain et marraine: M. et Mme André Beaunoyer.

Marie Rita Viviane, enfant de M. et Mme Hector Jubinville, née le 30 avril et baptisée le 13. Parrain et marraine: M. Henri et Mlle Rita Jubinville.

Joseph Jean Gilles, enfant de M. et Mme Jacques Lord, né le 8 mai et baptisé le 20. Parrain et marraine: M. et Mme Jules Ouellette.

GRADUATION

Samedi passé le 19, c'était la Graduation. Ils étaient douze dont Mlles Denise Albert, Claira Scott, Claire Laberge, Raymonde Gamache, Lorraine Campeau, Diana Mercier, Priscille Mercier, Aline Vachon et Sophie Kachmarchyk, MM. Ronald Cunningham, Douglas Wall et Harvey Antoniuk.

Il y a eu messe à 4h.30 suivie du souper à 6h., ensuite programme avec soirée sociale.

Nous souhaitons à tous du succès dans leurs examens ainsi que dans leur future carrière.

Dimanche le 13, était la fête de nos mamans. Ici cette fête a été rehaussée par la présence parmi nous de la R. Mère Marie-Lucie, c.s.c.

A cette occasion il y a eu une soirée genre familial pour donner l'occasion à tous de rencontrer Rév. Mère.

Il y a eu chants, musique et adresses. L'adresse anglaise fut lue par Mme Irène Lapointe et celle française par M. Robert Lacombe, tous deux anciens élèves de Soeur Lucie. Une troisième fut lue par Mlle Denise Albert au nom de l'école.

La Rév. Mère Marie-Lucie était une des Fondatrices, elle est arrivée en 1938 pour rester avec nous jusqu'en 1951.

Nous espérons qu'elle revienne de temps à autre.

Titov louange sa "chère" terre soviétique

Moscou. — Dans un article publié dans la Pravda, àla suite de son voyage de 12 jours aux Etats-Unis, le cosmonaute russe Gherman Titov a révélé que les deux cosmonautes américains, Glenn et Shepard, avaient été invités à se rendre en Union soviétique, mais qu'ils n'ont pas encore officiellement accepté l'invitation, bien qu'ils "aimeraient effectuer un voyage en Russie". Sur son voyage, Titov a déclaré: "Je n'oublierai jamais les sourires amicaux et les cordiales poignées de mains des Américains qui sont bien disposés envers notre pays. Mais en dépit de tout le confort qu'on trouve aux Etats-Unis, il n'y a pas de meilleur pays sur la terre que notre chère terre soviétique."

—Qu'un joueur est heureux! Sa poche est un trésor! Sous ses heureuses mains le cuivre devient or.

Massillon

CRITIQUE

Nous sommes heureux des remarques qu'on nous fait. Mais la critique la plus sévère de notre travail, c'est nous-mêmes qui la faisons. Nous examinons strictement chaque détail des services que nous rendons, que ce soit un service personnel ou d'affaire, de sorte que sa qualité corresponde au modèle que nous nous sommes fixé. Nous ne voulons pas attendre que d'autres nous soulignent nos fautes. Votre opinion et vos avis seront bien reçus de nous sur n'importe quel point de nos services.

Objets mystérieux

Los Angeles. — Les ingénieurs et spécialistes de la NASA étudient d'une façon extrêmement approfondie les mystérieux objets "non identifiables" enregistrés par les cameras de l'avion-fusée "X-15" le 30 avril, à une altitude de 346,700 pieds au-dessus du désert de Mojave, en Californie.

La NASA, sous la responsabilité de laquelle sont placées les opérations du "X-15", se refuse à tout commentaire sur ces objets qui paraissent cylindriques ou discoïdaux mais qui posent une énigme d'autant plus troublante que Joe Walker, le pilote de ce véritable "missile", déclare ne pas les avoir vus de ses propres yeux à partir de son habitacle.

Les clichés des appareils automatiques d'enregistrement de l'"X-15" seront prochainement montrés à une délégation de journalistes accrédités à la NASA à Los Angeles.

Mme Vanier visite la prison des femmes

Kingston. —Madame Vanier, a visité la prison fédérale pour les femmes de Kingston. C'était la première fois que l'épouse d'un gouverneur-général visitait ce genre d'institution.

C'est à la demande de Mme Vanier que cette visite a été organisée.

Annonces classées

Mme Nadon, 10029-111e rue. Demande fille pour ménage le vendredi, $1.00 de l'heure.

PROFESSEURS DEMANDES

Le Comté de Sturgeon No 15 sollicite des applications pour la position de principal de l'école de Legal. Dix-neuf classes; grades un à douze. Préférence à un professeur bilingue détenant les degrés de B.Ed. ayant eu expérience comme principal ou vice-principal. Nous sollicitons aussi des applications de professeurs pour les diverses écoles du Comté. Les applications, incluant copies des rapports et témoignages, devront parvenir au plus tard le 1er juin à M. A. Nobert, secrétaire-trésorier, Comté de Sturgeon No 15, Morinville, Alberta.

Grande chambre à coucher et petite cuisine avec fourneau et refrigérateur à louer. — 10171 - 114 rue, Edmonton

St-Thomas d'Aquin

Le 6 mai, le Seigneur venait pour la première fois dans le coeur d'une quinzaine de petits enfants de la paroisse, élèves du Grade I de Mère Marie-Christine, f.d.j. De très jolis bouquets de fleurs blanches, emblème de leur innocence, donnaient un décor magnifique à l'autel. Mlle Gilberte Audette touchait l'orgue alors que les petits garçons, avec des cantiques appropriés apportaient un air de piété à ce Grand Jour.

MARIAGES

Le 5 mai, Mlle Marilys Fernande Beaudoin, fille de Gérard Beaudoin et Stella Labonté de cette paroisse, unissait sa destinée à M. Joseph Ferdinand Coulombe, fils de Dominique Coulombe et Florida Messier, de Legal. Le même jour, en la même église, avait lieu le mariage de sa soeur jumelle, Marielle Louise Beaudoin qui unissait sa destinée à Joseph Laurier Coulombe, frère de Joseph Ferdinand Coulombe également de Legal. L'abbé Denis Hébert officiait à la cérémonie. La R. S. Ephrem touchait l'orgue alors que la R. Mère Cécilia, de Beaumont, et Mme Laurent Beaudoin, belle-soeur des jumelles exécutaient le chant.

Les filles d'honneur étaient Mlles Céline L'Heureux et Inga Hergoltz. Les garçons d'honneur, frères des mariés étaient Dominique Coulombe et Aurèle Beaudoin. Il y avait aussi des petites bouquetières, toutes deux nièces des mariés. La réception eut lieu au Club Mocombo et la danse à Legal. Après leur voyage de noce à Seattle, les nouveaux mariés demeureront à Edmonton. Parmi les invités venus de loin à ce mariage, l'o nremarquait leur grand-père, M. Damase Labonté, de Storthoaks, Sask., et M. et Mme Camille Carrière, oncle et tante des mariés, de Storthoaks, Sask., M. Omer Carrière, cousin, venait de Frobisher, Sask., et Mlle Jocelyne Carrière, de Winnipeg.

Jeudi le 3 mai, Mlle Joanne Wentland, d'Edmonton, unissait sa destinée à Georges Raymond St-Pierre de cette paroisse. De jolis mums blancs et jaunes décoraient l'autel où M. l'abbé Hébert officiait à la cérémonie. Les filles d'honneur, étaient sa soeur Mlle Sandra Wentland et Diane Jessi. Le frère du marié, Michel St-Pierre ainsi qu'Alec Tubi étaient garçons d'honneur. La bouquetière était Jeannette St-Pierre et le porteur de joncs était Dwight Wentland. Mlle Nancy Genest était matronne d'honneur.

Mmes Florence Lefebvre et Thérèse Gamache, tante du marié, exécutaient le chant alors que Mme R. Genest touchait l'orgue.

La réception eut lieu au Strathcona Legion Hall, à la joie des 80 invités. Ils résideront à Edmonton.

THE-BAZAR

Les Dames de Ste-Anne désirent remercier tous ceux qui ont aidé ou ont contribué au succès de leur Thé-Bazar "Rendez-Vous".

Remerciements sincères à M. l'abbé Denis Hébert, curé, et aux prêtres qui l'ont accompagné pour l'ouverture du Thé-Bazar, aux RR. PP. Oblats du Collège St-Jean pour le gymnase, aux dames en charge et à tous les sous-comités ainsi qu'à tous ceux qui sont venus encourager.

Les gagnants des prix sont: Tirage des billets: 1er prix: Mme Auria Lagassé, 2e prix: Mme Ernest Daigle, 3e prix: Mme Adrien Bérubé, toutes trois d'Edmonton.

Les gagnants des pots de Jelly Beans: 1er prix: peinture à l'huile exécutée par Mme Roland Roy; Mlle Buchanas, de Fort-Sask., 2e prix: poupée: M. Wooldigre, de Beaumont, 3e prix: poupée: Mme L. Lamontagne, d'Edmonton.

SAINT-JOACHIM

Dimanche prochain aura lieu le pique-nique annuel du Club Alouette au Lac Ste-Anne. Le départ s'effectuera de la salle paroissiale à 1h.30. Les parents sont invités à accompagner leurs enfants.

Vendredi soir il y a réunion du Comité protecteur des hommes dans le salon paroissial.

Il y aura le ralliement annuel des Scouts, Louveteaux, Guides et Jeannettes, dimanche prochain à l'Auditorium du Jubilé On prie les organisateurs d'être sur les lieux pour 3h. p.m.

Les Dames de Ste-Anne remercient sincèrement Mme G. Pepin qui a mis sa résidence à notre disposition lors de notre thé annuel de ce mois.

Mme R. Croteau est de retour de Victoria où elle a visité sa fille Mme A. Repsky (Madeleine) à l'occasion de la naissance d'une petite fille.

Après ses études à l'Université terminées, Mlle Sylvia Hittenger se rendait à Lower Post, C.C., où elle a accepté une position à l'école résidentielle Indienne pour les vacances.

M. et Mme Rosaire Sabourin passeront les mois d'été à Jasper Lodge, Jasper. M. Sabourin travaillera au bureau d'Administration des Douanes.

M. et Mme Eugène Larose sont de retour de Chicago où ils ont passé un mois chez leur fille Mme Grace Cherry.

BAPTEMES:

Isabelle Laura fille de M. et Mme Louis Desrochers. Parrain et marraine: Pierre Yves Châtillon et Marie Desrochers.

Marie Micheline Lorraine, fille de M. et Mme Normand Fontaine. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Mageau.

Mme J. J. Leblanc est patiente à l'hôpital Général et le Juge E. Gariépy est de retour dans sa famille après avoir été hospitalisé, et Mme Tony Hittenger est revenue chez elle après avoir passé quelques jours à l'hôpital de l'Université. Nos meilleurs voeux de rétablissement.

Organisation C.-F. sportive à Edmonton

Suivant les directives du R.P. David Bauer, Basilien, qui s'est donné comme mission au Canada de rétablir le hockey sur une base véritablement sportive et non commerciale; comme sport, qui forme le caractère et non comme but en lui même et étant donné que notre gouvernement fédéral reconnait l'importance de la participation active de notre population aux sports et qu'il a formé un conseil sportif, un groupe d'hommes de langue française à Edmonton a cru bon de former une organisation canadienne-française sportive en la capitale provinciale.

Ce groupe se réunissait sous la présidence du Dr Aimé Arès, président du cercle local de l'ACFA d'Edmonton pour élire un comité mercredi soir dernier. Furent élus membres de l'exécutif de ce nouvel organisme, un ancien joueur de hockey de l'organisation des Canadiens de Montréal, Jean Levasseur, président, Charles Emile Joly, vice-président, Paul Emile Desjardins, secrétaire, Arthur Landry, trésorier, Bernard Bourgeois, de Saint-Albert, ainsi que Marcel Doucet furent choisis directeurs tandis que le directeur de publicité est Tharcis Forestier.

Le premier projet de l'organisation est de former une ligue de hockey de 4 équipes pour la saison prochaine. Etant donné que bon nombre de nos jeunes désirant continuer de jouer au hockey n'ont pas l'opportunité voulue à cause de la course effrénée des équipes, qui ne s'intéressent qu'à l'aspect purement commercial du sport, il est désirable d'avoir une telle organisation. Ces joueurs seront recrutés de nos paroisses de langue française d'Edmonton, des banlieues et des environs et ces équipes joueront préférablement au Gardens, à moins que d'autres facilités comparables aient été construites d'ici à l'automne.

L'organisation canadienne-française sportive étendra ses activités à d'autres sports au fur et à mesure qu'elle se développera et espère qu'avec l'appui de tous ses concitoyens rehausser le prestige de notre groupe ethnique non seulement à Edmonton et ses environs, mais dans toute la province.



Un policier de Berlin-Est surveille du haut d'une fenêtre deux policiers de Berlin-Ouest qui font les cent pas le long du mur érigé par les communistes à la Bernauerstrasse de Berlin.

—Nous aurions souvent honte de nos plus belles actions, si le monde voyait les motifs qui les produisent.

La Rochefoucauld

• • •

—Quelle folie ne fait commettre la jalousie.

Chez les écoliers le découragement est le plus grand danger

Pour bien des adultes, le découragement est à la base des dépressions nerveuses, abandon de la lutte pour la vie. On pourrait parler du découragement des éducateurs devant le peu de résultats de leurs efforts, mais ce n'est pas le sujet de cet article.

Nous souhaitons tous que les efforts tentés par les enfants soient couronnés par la réussite, sentimnets encourageant qui donne un plus grand dynamisme au départs futurs.

Malheureusement les efforts les plus soutenus, les plus persévérants, les mieux calculés n'aboutissent pas toujours aux résultats escomptés. Je ne connais rien de plus désespérant que la constatation d'un échec que, ni la bonne volonté, ni l'application raisonnée, ne peuvent éviter. L'enfant se sent alors victime d'un sort injuste, il peut se résigner ou se révolter, ces deux solutions sont néfastes.

Si la tendance est à l'abandon, il faut réagir contre ce sentiment dépourvu de toute virilité, très grave chez un garçon. Il faut non seulement apporter une aide, la moins visible possible, mais aussi rendre un dynamisme spirituel, même en employant des slogans comme ceux qui suivent: Impossible n'est pas français... Demain je serai plus grand, je ferai mieux et plus vite . . .

S'abandonner au découragement comme les faibles, les mous, est la solution la plus facile, mais elle ne paie pas. Un enfant doit savoir, sans choc moral excessif ,résister aux petits échecs quotidiens et commencer "d'encaisser les coups durs" avec une sérénité apparente qui prépare les justes ripostes. Il doit être mis à même de recommencer, mieux armé, chaque fois avec des moyens différents, jusqu'au moment où la réussite récompensera, non son entêtement, mais son acharnement. Ces moyens d'action font partie des vraies richesses que l'enfant doit accumuler dans son inconscient et qui, quand il sera adulte, se mettront à son service d'elles-mêmes, sans qu'il ait à lutter pour les mobiliser.

Pour lutter contre le découragement, il faut aussi enseigner la dignité à l'enfant. On s'est beaucoup moqué de certains cours de maintien où l'on apprenait aux fillettes à dissimuler leurs pensées .Evidemment, ces cours peuvent être un entrainement à l'hypocrisie, mais il est cependant bon que l'enfant sache dominer ses réactions épidermiques, cela pour lui permettre de préparer les justes ripostes.

Devenu adolescent, à l'âge où chacun a rêvé d'être au moins général, évêque, ambassadeur ou vedette de cinéma, il tentera de s'élever en pleine conscience des difficultés qui l'attendent, mais ne confondant pas le rêve avec la réalité dont il connaîtra les embûches, il saura sans inutile rancoeur se préparer une position de repli. Certain d'avoir au mieux utilisé toutes ses possibilités il saura être heureux même s'il ne détient que des postes secondaires.

Savoir résister à l'échec, c'est l'arme essentielle contre l'adversité. Pour vos enfants, méditez ces vers profondément humains, prononcés par Chanteclair lorsqu'il comprend que son chant n'est pour rien dans le lever du jour:

"Je n'oublierai jamais
la noble forêt verte
"Où j'ai appris que celui
qui voit son rêve mort
"Doit mourir tout de suite
ou se redresser plus fort"
(Ed. Rostand)

Pour nos enfants, nous n'acceptons qu'une seule attitude: SE REDRESSER PLUS FORT.

Les prêts de la SCHL aux compagnies à dividendes limités aident à construire des logements à loyer

Un nombre toujours plus considérable de citoyens du Canada deviennent conscients du besoin grandissant de logements à loyer pour les personnes âgées et les familles à faible revenu. Les autorités civiques, les clubs sociaux et autres groupes intéressés à répondre à ce besoin ont décidé de profiter de l'aide financière offerte en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

La Loi autorise en effet la Société centrale d'hypothèques et de logement ,l'organisme fédéral du logement, à consentir des prêts s'élevant jusqu'à 90 p. 100 de la valeur d'emprunt des projets entrepris par des compagnies à dividendes limités pour procurer des logements à bas loyer. Des prêts aux compagnies à dividendes limités sont à la disposition de toute compagnie incorporée en vue de construire, posséder et administrer des projets de logements à loyer modique. Les dividendes sont limités, aux termes mêmes de la charte ou instrument d'incorporation, à cinq pour cent ou moins du capital-actions payé. Le taux d'intérêt en cours pour ces prêts est de cinq et un huitième p. 100 et la période maximum de remboursement est fixée à 50 ans.

En faisant une demande de prêt, une compagnie doit être en mesure de prouver qu'il existe une pénurie de logements, un état de surpeuplement et des logements de qualité inférieure à la normale et impropres à l'habitation. La SCHL doit s'assurer que l'organisation et l'administration de la compagnie seront confiées à des personnes compétentes et capables d'administrer la préparation, la construction et l'exploitation du projet.

La compagnie doit aussi être en mesure de prouver qu'elle possède suffisamment de fonds provisoires qui, ajoutés au montant du prêt, suffiront à payer tout le coût du projet. Vu que le coût ultime des projets de logements à dividendes limités est sujet à vérification, le total du prêt ajouté à la prise de fonds ne doit pas dépasser le coût réel de l'entreprise. Si le coût ultime est moins élevé que le montant prévu, le montant du prêt est réduit proportionnellement.

Les plans d'un tel projet doivent prévoir la construction d'un nombre suffisant de logements familiaux afin d'assurer des économies raisonnables de construction et d'exploitation. Il doit aussi être prouvé que les services municipaux comme les rues, les trottoirs, l'éclairage des rues, les canalisations d'égout et d'eau, seront immédiatement pour ce projet. Les conditions d'acquisition du terrain et du contrat de construction doivent être à la satisfaction de la SCHL.

La compagnie doit aussi conclure avec la SCHL une entente relative à l'exploitation du projet, en vertu de laquelle les loyers et l'échelle de revenu des locataires admissibles seront fixés. Cette entente prévoira également l'établissement et l'usage d'un fonds de réserve ainsi que la présentation d'états financiers annuels.

Lorsqu'un projet est destiné expressément à des personnes âgées et que la compagnie est patronnée par une association à but non lucratif, la SCHL y accorde une attention particulière. Dans de telles cas, la compagnie peut n'avoir à fournir que la moitié de la mise de fonds de 10 p. 100 et le reste peut être payé au moyen d'un octroi provincial ou d'un autre genre d'octroi.

Des logements complets pour personnes seules peuvent être compris dans les plans; il n'est pas nécessaire, non plus, que les dimensions des pièces répondent aux dimensions minimums requises pour d'autres genres de logements financés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation.

La Radio française a besoin de votre appui

Devenez membre du
CLUB DE LA RADIO 1962

Aidez la Radio française
en souscrivant cinq dollars au
CLUB DE LA RADIO 1962

Grand Prix offert au gagnant:
Voyage pour deux, toutes dépenses payées à l'Exposition Mondiale de Seattle par AVION AIR CANADA

Détails supplémentaires sur les ondes de

CHFA

5000 wts **680 kcs**

La semaine à

Radio Sacré-Coeur

(du 28 mai au 1er juin 1962)

LUNDI: Rosaire St-Laurent, A.A., "Les damnés de la terre"
Chant par le Père Aimé Duval, s.j.

MARDI: Jean Boileau, s.j., 'L'oxygène de l'âme"
Chant par le Père Didier Monque, o.f.m.

MERCREDI: J. Boileau, s.j., "Rencontre personnelle avec Dieu"
Chant par Les Voix des Laurentides de St-Jérôme.

JEUDI: P. Charles, s.j., (texte) "Le nuage de l'Ascension"
Chant par les Pères Jésuites de St-Jérôme.

VENDREDI: Vincent Colozza, s.j., "Notre-Dame du Sacré-Coeur"
Chant par l'institut familial des SS. du Bon Conseil de Chicoutimi

CHFA – 680 – 3h.02 à 3h.17 p.m.

5,000 w. — Nos Programmes — 680 k.c.

DU LUNDI AU VENDREDI

6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
7.28—Nouvelles
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles et sports
8.10—Prière du matin
8.15—Radio-réveil
8.30—Nouvelles
8.35—Radio-Réveil
9.00—Nouvelles locales
9.05—Avec Simone
9.10—Intermède
9.15—Vie de femmes
9.29—Nouvelles
9.31—Notre invité
9.45—Pous vs mesdames
10.00—Nouvelles
10.02—Jeunesse Dorée
10.15—Un homme et...
10.28—Nouvelles
10.30—Troubadours
11.00—Nouvelles de R.-C.
11.10—Intermède
11.15—Visages de l'amour
11.30—Nouvelles
11.31—A vous la parole
12.00—Angélus
12.02—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Bon vieux temps
12.45—Journal agricole
1.00—Nouvelles
1.02—Chansonnettes
1.29—Nouvelles
1.30—Miss Music-Hall
1.45—(Selon le jour)
2.00—Nouvelles
2.02—Ranch 680
2.30—Nouvelles
2.31—Ranch 680
3.00—Nouvelles
3.02—Radio S.-Coeur
3.17—(Selon le jour)
3.28—Nouvelles
3.30—(Selon le jour)
4.00—Nouvelles de R.-C.
4.15—vie quotidienne
4.30—Nouvelles
4.31—Boîte aux surprises
5.00—Nouvelles
5.02—Musique et trafic
5.30—Nouvelles
5.35—Musique et trafic
6.00—Nouvelles locales
6.05—Nouvelles sportives
6.10—Au jour le jour
6.15—Plus belles voix
6.30—Nouvelles
6.31—Plus belles voix
6.45—Chapelet
6.58—Nouvelles
7.00—(Selon le jour)
7.30—Nouvelles
7.31—P'tit bal de l'Ouest
8.00—Radio-Journal
8.30—(Selon le jour)
10.00—Prog. Ukrainien
10.30—(Selon le jour)
11.00—Nouvelles
11.02—(Selon le jour)
11.30—Nouvelles
11.31—Musique de danse
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

DIMANCHE

8.55—Bonjour
9.00—Nouvelles locales
9.02—Arc-en-ciel
10.00—Nouvelles R.-C.
11.02—Monde parle
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Terre nouvelle
1.00—Prog. Italien
2.00—Prog. Hollandais
2.30—Prog. Polonais
3.00—Sur mesure
3.30—Prog. Allemand
4.00—Nouvelles R.-C.
4.10—Opéra
6.30—Petits concerts
7.00—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles R.-C.
8.10—Intermède
8.15—Théâtre classique
10.00—Prog. Ukrainien
10.30—Adagio
11.00—Nouvelles
11.02—Adagio
11.30—Nouvelles
11.31—Musique de danse
12.00—Nouv. et sports
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

LUNDI

1.45—Fémina
7.00—Continental
7.15—Intermède
8.30—Orchestre
3.17—Rythmes latins
3.30—Chansonnettes
9.00—Festivals européens
11.02—Belles Lettres
10.30—Prog. Ukrainien
11.02—Université '61

MARDI

1.43—Sieste Musicale
7.00—Chotem et Augus.
3.17—Rythmes hawaïiens
3.30—Chansons
8.30—Concerts
9.30—Symphonie
10.30—Musique de danse
11.02—Idées et hommes

MERCREDI

1.45—Fémina
7.00—Allegro
3.17—Rythmes latins
3.30—Chansonnettes
8.30—Festival
10.30—Musique
11.02—Hommes de science

JEUDI

1.45—Chansonnettes
8.30—Petites symphonies
3.17—Mélodies
3.30—Création cana.
7.00—Dumas et variétés
9.00—Symphonie
10.30—Langue étrangère
11.02—Place publique

VENDREDI

1.45—Fémina
3.17—Rythmes latins
3.30—Chansonnettes
7.00—Paysages
7.30—Chasse à l'inconnu
8.30—Récital d'orgue
9.00—Orchestre R.-C.
10.30—Prog. Ukrainien
10.45—Musique
11.02—20e siècle

SAMEDI

6.55—Bonjour
7.00—Nouv. locales
7.05—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.35—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.05—Minutes du sportif
8.10—Prière du matin
8.15—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.35—Musique en tête
8.55—Nouvelles
9.00—Tante Lucille
9.30—Nouvelles
9.31—Beau samedi
11.00—Nouvelles
11.10—Beau samedi
11.30—Nouvelles
11.31—Beau samedi
11.45—Vers Demain
12.00—Opéra Met.
3.00—Variétés
3.30—Prog. Allemand
4.00—Prog. Italien
4.30—H. Catho. en Cri
5.00—A votre santé
5.05—A votre santé
5.10—Variétés du samedi
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.10—Variétés
6.30—Nouvelles
6.31—Chapelet
6.45—Hockey
8.30—Samedi soir
9.00—Nouvelles
9.02—Avec Paul
10.00—Prog Ukrainien
11.00—Avec Paul
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012-109e Rue,
Edmonton, Alberta.
Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $........................ pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....
Adresse ....
Adresse ....

"Un peu pour tous les goûts . . ."

Catalogue des émissions à notre poste C.H.F.A.

Information

NOUVELLES

Lundi au vendredi
CHFA
6.55— 7.00 a.m.
7.28— 7.30 a.m.
8.00— 8.05 a.m.
8.28— 8.30 a.m.
9.00— 9.05 a.m.
9.28— 9.30 a.m.
10.28—10.30 a.m.
11.00—11.02 a.m.
11.28—11.30 a.m.
12.15—12.25 p.m.
1.00— 1.02 p.m.
1.29— 1.30 p.m.
2.00— 2.02 p.m.
2.30— 2.31 p.m.
3.30— 3.31 p.m.
4.00— 4.02 p.m.
4.30— 4.31 p.m.
5.30— 5.31 p.m.
6.00— 6.02 p.m.
8.00— 8.02 p.m.
9.00— 9.02 p.m.
11.00—11.02 p.m.
12.00—12.05 p.m.

Lundi au vendredi
RADIO-CANADA
10.00—10.10 a.m.
3.00— 3.15 p.m.
5.00— 5.02 p.m.
7.00— 7.15 p.m.
RADIO-OUEST
9.50—10.00 p.m.

Samedi
CHFA
7.30— 7.31 a.m.
8.00— 8.05 a.m.
8.30— 8.31 a.m.
8.58— 9.00 a.m.
9.30— 9.31 a.m.
10.30—10.31 a.m.
11.00—11.02 a.m.
11.30—11.31 a.m.
12.15—12.25 p.m.
1.00— 1.02 p.m.
2.00— 2.02 p.m.
3.00— 3.10 p.m.
5.00— 5.02 p.m.
6.00— 6.05 p.m.
12.00—12.05 a.m.

Dimanche
CHFA
12.15—12.25 p.m.
8.00— 8.05 p.m.
12.00—12.05 a.m.

Dimanche
RADIO-CANADA
10.00—10.10 a.m.
3.00— 3.10 p.m.
RADIO-OUEST
9.50—10.00 p.m.

Dimanche
RADIO-CANADA
9.00— 9.02 a.m.
5.00— 5.02 p.m.
7.00— 7.10 p.m.

NOUVELLES SPORTIVES
Lundi au samedi
CHFA
8.05— 8.10 a.m.
12.25—12.30 p.m.
6.05— 6.10 p.m.

DIVERS—Reportages du "Garden" — Hockey
Reportages du "Clark Stadium" — Football
Reportages le St-Paul — Hockey et Baseball

Dimanche
CHFA
12.25—12.30 p.m.
12.05—12.06 a.m.

Samedi
RADIO-CANADA
7.00— 8.30 p.m. Soirée du Hockey
DIVERS—Baseball — Séries mondiales
Football — Coupe Grey
Hockey — Eliminatoires — L.H.N.
Championnat mondial

INTERVIEWS
Lundi au jeudi
CHFA
6.10— 6.20 p.m.—Au Jour le Jour
Vendredi
6.10— 625 p.m.—ACFA vous parle
Lundi au vendredi
RADIO-CANADA
7.15— 7.30 p.m.—Commentaires

EMISSIONS RURALES
Lundi au vendredi
CHFA
12.45— 1.00 p.m.—Journal agricole
Vendredi
12.30—12.45 p.m.—Etablissement rural
Dimanche
RADIO-CANADA
9.30— 9.45 a.m.—Jardins plantureux

CAUSERIES
Samedi
11.15—11.30 a.m.—Vers Demain

Emissions religieuses

MESSE
Dimanche
CHFA
11.00—12.15 p.m.—Directement de St-Joachim ou St-Paul.
Pâques
7.00— 9.30 a.m.—Directement de St-Josaphat (Ukrainien)
Noël
12.00— 1.30 a.m.—Directement le l'Immaculée-Conception

ORAISONS
Lundi au vendredi
CHFA
8.10— 8.15 a.m.—Prière du Matin (Collège)
12.00—12.02 p.m.—Angelus (Collège)
6.45— 7.00 p.m.—Chapelet (Collège)
12.05—12.07 a.m.—Pensée du soir

CAUSERIES et MEDITATIONS
Lundi au vendredi
CHFA
3.15— 3.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur
Dimanche
RADIO-CANADA
10.30—11.00 a.m.—Terre Nouvelle

PROGRAMMES SPECIAUX
Neuvaines
St Joseph
Immaculée-Conception
Ste Anne

Théâtre

PIECES RADIOPHONIQUES
Dimanche
RADIO-CANADA
8.15—10.00 p.m.—Sur toutes les scènes du monde

ROMANS-FLEUVES
Lundi au vendredi
RADIO-CANADA — avant-midi
9.15— 9.30—Vie de femmes
10.15—10.30—Un homme et son péché
11.00—11.15 a.m.—Jeunesse dorée
11.15—11.30—Les visages de l'amour

Emissions féminines

Lundi au vendredi
CHFA
9.45—10.00—Pour vous mesdames
9.05— 9.10—Avec Simone
Lundi, mercredi, vendredi
RADIO-CANADA
1.45— 2.00 p.m.—Fémina

Emissions musicales

CLASSIQUE
Lundi au vendredi
CHFA
11.00—12.00—Sous l'abat jour
6.15— 6.45 p.m.—Les plus belles voix
Dimanche
11.00—12.00 p.m.—Adagio
Jeudi
8.00— 9.00 p.m.—Symphonie
Lundi au vendredi
Radio-Canada
Dimanche
9.45—10.00 a.m.—Nos artistes invités
4.30— 5.00 p.m.—Récital du dimanche
5.30— 6.00 p.m.—Petit concert de Québec
Lundi
8.30— 9.00 p.m.—Festivals européens
Mardi
8.30— 9.30 p.m.—Concerts symphoniques
Mercredi
8.30— 9.00 p.m.—Concert du mercredi
Jeudi
7.30— 8.00 p.m.—Les petites symphonies
Vendredi
7.30— 8.00 p.m.—Récital d'orgue
8.00— 9.00 p.m.—Orchestre de chambre
SAMEDI
12.00— 3.00 p.m.—Opéra N.B.— Hiver seulement

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 7h.30 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.
ST-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 7h.30 — 9h.00 — 10h.00 — 11h.00 — 12h.15 p.m.
SAINT-HMOMAS: 8520 - 91e rue
Dimanche: èh.30, 9h.00 10h.30, 12h.00 (midi)

SEMI-CLASSIQUE
Lundi au vendredi
CHFA
1.02— 1.30—Siesta musicale
9.00— 9.50 p.m.—Sérénade
Samedi
12.30— 1.30 p.m.—Concert du samedi
6.10— 6.45 p.m.—Variété du samedi
Dimanche
12.30— 1.00 p.m.—Musique en dînant
6.00— 7.00 p.m.—Sérénade
7.10— 8.00 p.m.—Sérénade

CHANSONNETTES
Lundi au vendredi
CHFA
3.30— 4.00 p.m.—Chansonnettes
4.15— 4.30 p.m.—Chansonnettes

BON VIEUX TEMPS et COWBOY
Lundi au vendredi
CHFA
2.00— 3.00 p.m.—Ranch 680
Samedi
7.00—10.00 p.m.—Samedi soir avec Paul
11.00—12.00 p.m.—Samedi soir avec Paul

FOLKLORE
Lundi au vendredi
RADIO-CANADA
12.30—12.40 p.m.—Trio lyrique

MUSIQUE VARIEE
Lundi au vendredi
CHFA
8.15— 9.00 a.m.—Radio-réveil
9.30— 9.45 a.m.—Artiste invité
12.02—12.15 p.m.—Musique en dînant
5.00— 6.00 p.m.—Musique et trafic
Samedi
7.00— 9.00 a.m.—Musique en tête
9.30—11.00 a.m.—Par un beau samedi matin
11.30—12.00 p.m.—Par un beau samedi matin
1.30— 4.00 p.m.—Variétés du samedi
5.00— 6.00 p.m.—Variétés du samedi

Emissions de variétés

Jeudi
CHFA
3.30— 4.00 p.m.—Créations canadiennes
N.B.—Ce programme est une réalisation du Poste CHRC, Québec.
Lundi au vendredi
RADIO-CANADA
7.00— 8.00 a.m.—Chez Miville
10.30—11.00 a.m.—Joyeux troubadours

Langues étrangères

UKRAINIEN
CHFA
Dimanche
10.00—11.00 p.m.
Lundi
10.00—11.00 p.m.
Mardi
10.00—10.45 p.m.
Mercredi
10.00—10.45 p.m.
Jeudi
10.00—10.45 p.m.
Vendredi
10.00—11.00 p.m.
Samedi
10.00—11.00 p.m.
ALLEMAND
Dimanche
3.30— 4.30 p.m.

(suite à la page 7)

Ne manquez pas . . .
l'A.C.F.A. vous parle
tous les vendredis soir
à 6h.10
sur les ondes de CHFA

Le chapelet à CHFA

MAI 1962

24. La paroisse St-Isidore de Plamondon
25. Les RR. SS. Sainte-Croix, de Falher
26. Les employés de l'Hôpital Général, d'Edmonton
28. La famille de Mme Eric Paquette, de St-Paul
29. La famille de M. et Mme René Préfontaine, d'Edmonton
30. La Ligue des Dames Catholique (CWL), de Dapp
31. Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert

Catalogue . . .

(suite de la page 6)

HOLLANDAIS
Dimanche
2.00— 3.00 p.m.
POLONAIS
Dimanche
3.00— 3.30 p.m.
NORVEGIEN
Dimanche
10.00—10.30 a.m.
ITALIEN
Samedi
4.00— 4.30 p.m.
Dimanche
1.00— 2.00 p.m.
CRIS
Samedi
4.30— 5.00 p.m.

N.B.—Emission religieuse non commanditée.

Services publics

CAMPAGNES DIVERSES—1961-62

Croix Rouge:
Messages mensuels diffusés à différentes heures.

Canada au travail:
Série de 12 émissions diffusées en hiver.

Emploi d'hiver:
Messages réguliers.

Société du Concer:
Messages réguliers (plus une certaine commandité).

Maladies du coeur:
Messages réguliers.

Semaine de la Santé:
Messages réguliers.

Semaine de l'éducation:
Messages réguliers (plus interviews).

Oeuvres paroissiales:
Bingo, bazars et tirages (plus commandité).

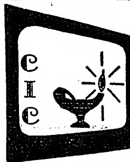
Promotion artistique:
Promotion accordée à tous les groupes musicaux ou artistiques, sur une base de "dollar pour dollar" de leur commandite sur les ondes de CHFA.

Ce relevé comprend que les plus importantes campagnes annuelles.

Plusieurs autres de moindre importance viennent s'ajouter au cours de l'année.

Le ministre Brown ne démissionnera pas

Regina. — Le ministère de l'Industrie et de l'Information de la Saskatchewan, M. Russ Brown, a nié les rumeurs selon lesquelles il imiterait le geste de son collègue. Walter Erb, qui a démissionné du NPD et de son poste de ministre des Travaux publics, en guise de protestation contre le plan d'assurance-santé que le gouvernement CCF de cette province compte instaurer, le 1er juillet prochain. Quant à l'ex-ministre Erb, qui siégera dorénavant comme indépendant", bien qu'ayant été approché par MM. Hazen Argue et Ross Thatcher, ce dernier chef provincial du parti libéral, il n'a pas encore exprimé officiellement l'intention de joindre les libéraux.



Cinéma et culture

Films à l'écran

Morgan the Pirate

COTE MORALE: ADULTES

Franco-italien, MGM 1960, 97 min. Cinémascope, Technicolor, Film d'aventures par André de Toth avec Steeve Reeves, Valérie Lagrange et Armand Mestrel.

Morgan vendu esclave à Panama est acheté par Dona Inez, la fille du gouverneur espagnol. Morgan surpris à embrasser Inez est condamné aux galères où il prépare une rebellion et s'empare d'un navire. Bien des batailles et des difficultés viennent à paparaître dans ce film, qui a un scénario lamentablement simpliste.

Appréciation morale: La présentation sympathique d'un pirate, les danse set les costumes osées font réserver ce film aux adultes.

* * *

Pleasure of His Company

COTE MORALE:
ADULTES AVEC RESERVES

Américain 1960, 114 min. Technicolor. Comédie de moeurs réalisée par George seaton avec Fred Astaire et Debbie Reynolds.

Pogo Poole, un viveur impénitent vient à on Francisco assister aux noces de sa fille Jessica, issue d'une première union. Il n'a pas vu sa fille depuis 15 ans et il est ébloui par sa beauté. Il cherche à retarder son mariage pour l'emmener en croisière en Europe. Pour atteindre son but il diminue le fiancé dans les yeux de Jessica, qui pendant un court moment hésite que faire: se marier tout de suite ou attendre et faire un beau voyage avec son père. Jessica est aussi ébloui par ce père racé qui soudainement rentre dans sa vie. Mais sa mère connaissant les manoeuvres du vieux égoïste fait rentrer les choses dans l'ordre.

Ce film se déroule à un rythme assez alerte, les décords et les costumes sont de bon goût.

Appréciation morale: Cette histoire où certaines notions de fidélité sont mises en valeur se déroule dans un milieu où le divorce et le remariage sont choses courantes.

La musique repos de l'esprit

Il est tout de même réconfortant de constater qu'au travers de tant de musiciens ou d'interprètes, "m'as-tu vu," et au talent médiocre ou rudimentaire que la grande musique garde tant de partisans fidèles.

Il faut bien confesser que la radio, la télévision (malgré un déchet considérable) a contribué à former le goût.

Nous croyons cependant que les enregistrements long jeu ont contribué énormément à rendre les grandes symphonies, opéras et toutes les grandes oeuvres plus accessibles au public anonyme. Ce qui n'infirme pas, bien au contraire, les efforts de nos professeurs depuis de longues années.

Qui aurait songé, il y a quelques années, à aller entendre Le Sacre du printemps de Stravinsky? Et pourtant aujourd'hui elle nous est accessible par le microsillon.

On entend cette oeuvre étrange, un peu bizarre. On la réentend et on se familiarise avec le compositeur qui a également composé L'Oiseau de feu.

Stravinsky n'est pas d'origine française mais il en sait la langue, a connu Saint Saens et l'école française de musique.

Ici c'est le compositeur qui dirige son oeuvre jouée par l'Orchestre symphonique Columbia.

Une oeuvre audacieuse, étrange, que les modernes aiment beaucoup (Columbia ML-5719).

* * *

Pour faire transition présentons Mozart, l'éternel et émouvant Mozart.

Joseph Fuchs au violon et sa soeur Lillian à la viole, nous font entendre Duo No 1 en sol majeur K. 423 et Duo No 2 en si majeur K. 424.

On sait la valeur de ces deux pièces mais les interprètes sont de grande classe et d'une famille de grands musiciens. Un frère Harry violoncelliste est célèbre.

Deux grandes oeuvres rendues avec art et émotion.

* * *

Passons à un tout autre genre. C'est un enregistrement Columbia ML-5722. Il s'agit de la grande guitariste espagnole, Renata Tarrago.

Torroba (Frederico Moreno) à la réputation internationale (comme on dit souvent de nos jours, mais ici c'est juste) est connu comme compositeur et directeur de l'Orchestre des concerts de Madrid.

Dans ce disque Renata Tarrago nous présente "Le champ de blé'";

Renata Tarrago que l'on dit aussi belle que talentueuse est née à Barcelone où elle a étudié au conservatoire. Ces artistes doivent étudier! Comme c'est curieux. Tant de pseudo artistes tentent de nous faire croire qu'ils n'ont jamais étudié et que leurs petits succès ou réalisations leur sont venus spontanément.

Le père, Graciano Tarrago est également célèbre.

Renata a débuté à seize ans et a obtenu le Prix extraordinaire en 1951 (Traduction du nom du prix espagnol).

On connait peu de chose de l'Espagne au Canada français et c'est dommage. Si on pouvait y voir autre chose que de la dictature de Franco!

Un enchantement.

* * *

Nous présentons simultanément deux disques mettant en vedette Ivan Davis, gagnant du Premier grand Prix Franz Liszt.

Evidemment dans l'enregistrement Columbia ML-5622, (Stéréo MS-6222) Ivan Davis interprète des oeuvres de Liszt notamment "Etude pour concert No 3 en ré majeur; "La Companella"; "Valse de Méphisto"; "Rhapsodie hongroise No 6" etc, etc.

L'autre enregistrement d'Yvan Davis nous fait entendre de Hayden, "Sonate en sol majeur" et cinq sonates de Scarlatti et de Mozart, "La sonate en fa majeur K. 332". (Columbia ML-5695).

Maintenant quelques lignes sur ce beau jeune homme de vingt-huit ans. Davis est originaire du Texas. A vingt-trois ans il se vit décerner le Premier prix pour jeunes artistes par la Fédération des clubs musicaux des Etats-Unis. A Rome il gagna le prix du concours Busoni.

En bref comme le déclare le New-York Times "C'est un important et nouveau pianiste américain."

Voilà des disques incomparables qui s'adressent à tous, profanes, musicollogues de bon goût et professionnels chevronnés.

Faites votre choix.

Rodolphe Laplante.



SHOPPING BAG

Un certain nombre de comtés constituent des baromètres électoraux aux élections fédérales

Ottawa. — Depuis 1951, le comté Jacques-Cartier-LaSalle a été le baromètre du courant électoral à travers le pays. En onze élections consécutives, de 1921 à 1958, ce comté a élu un député du parti qui a remporté la victoire dans le pays et formé un gouvernement. Dans quatre de ces élections, soit 1921, 1930, 1935 et 1957, il y eut un renversement de gouvernement.

Dans les treize élections qui eurent lieu de la Confédération à 1917, ce comté de la région de Montréal a élu un député de l'opposition six fois en 13 élections.

Donc, dans les 24 élections depuis la Confédération, le comté de Jacques-Cartier-LaSalle a élu 18 fois un député du parti vainqueur.

Lors de la prochaine élection, le 18 juin prochain, ce comté aura l'occasion d'élire un député du parti vainqueur pour la douzième fois consécutive.

Le comté de Richmond-Wolf a déjà élu un député du parti vainqueur onze fois, mais de 1867 à 1908. Ce comté a aussi la distinction de n'avoir élu que trois députés de l'opposition en 24 élections soit en 1911, en 1917 et en 1957.

Deux comtés, Restigouche-Madawaska au Nouveau-Brunswick, et Marquette au Manitoba, ont élu des députés du parti vainqueur dans neuf élections consécutives depuis 1926.

LE PLAN PROVINCIAL

Sur le plan provincial, la Nouvelle-Ecosse semble être le guide électoral de plus fiable et la province de Québec vient au second rang par une très faible marge. Dans 19 des 24 élections depuis la confédération, chacune de ces provinces a donné la majorité de ses comtés au parti vainqueur. Deux fois la Nouvelle-Ecosse a partagé également le nombre de ses sièges entre le parti vainqueur et les partis d'opposition et elle n'a été dans l'opposition que trois fois. La province de Québec a été cinq fois province d'opposition.

L'Ile-du-Prince-Edouard et le Manitoba ont choisi le parti vainqueur dans toutes les élections depuis 1926 et la Nouvelle-Ecosse, depuis 1930.

COMTES A SURVEILLER

Les dix comtés suivants sont également à surveiller puisque depuis 1930 ils n'ont pas manqué d'envoyer un député du parti vainqueur à la Chambre des communes. Ce sont les comtés de: Kings (I.P.E.); Cap-Breton-Nord. Victoria, Halifax et Pictou, (Nouvelle-Ecosse); Brantford, Essex-Sud, Renfrew-Nord, imcoe-Est, Wellington-Sud et York-Nord en Ontario.

Maintenant, les onze comtés qui ont toujours été du côté vainqueur sans interruption, depuis 1935 sont: Prince (I.P.E.); Antigonish-Guysborough (N.-E.); Lotbinière, Nicolet-Yamaska et Saint-Hyacinthe-Bagot (Québec); Middle-Essex-Ouest et Toronto-Spadina (Ontario); Lisgar et Provencher (Manitoba; Edmonton-Ouest Alberta) et Vancouver-Centre (C.-B.).

Les comtés de Nicolet-Yamaska et de Toronto-Spadina ont été créés avec leur nom et leurs frontières actuels juste avant l'élection de 1935, en sorte qu'ils ont toujours été avec le parti vainqueur.

Un comté que l'on considère comme un baromètre en sens inverse est celui de Montréal-Papineau qui a été dans l'opposition trois fois en quatre élection, le comté de Nymaby-Coquitlam l'a été trois fois en trois élections.

L'URSS s'intéresse au commerce du coton

Washington. — L'Union soviétique vient de faire connaître son désir de collaborer avec les autres pays à la séance d'ouverture du Comité consultatif international du coton, qui réunit les représentants de 38 gouvernements. C'est la première fois que l'URSS, qui a adhéré à l'organisation en février dernier, assiste de plein droit au congrès annuel du comité, chargé de promouvoir la coopération internationale dans le domaine de la production et du commerce du coton.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR CONTRAT No 10/62/YT — TERRASSEMENT, PONCEAUX ET PONTS, DU MILLE 69.2 AU MILLE 144.0, ROUTE DE MISE EN VALEUR ENTRE LE LAC WATSON ET LA RIVIERE ROSS, YUKON", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MARDI, 12 JUIN, 1962.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

Direction du génie (aménagement), pièce D-516, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa (Ont.), Bureau de la Direction du génie (aménagement). pièce 700, édifice Begg, Vancouver; M. J.-E. Savage, ingénieur régional Direction du génie (aménagement), 10225-100e Ave., Edmonton; Ministère des Tarvaux publics, 414, édifice Public, Calgary; M. J.-E. Kellett, ingénieur régional, Direction du génie (aménagement), Whitehorse; et on peut les consulter au bureau de "Heavy Construction Association, C.-B.", 1122, rue Burrard, Voncouver.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

Si la soumission est de $25,000. ou plus on ne tiendra compte que de celles —

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission
b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Les mots qui restent

Marsouins de l'île aux Coudres

Il n'est pas nécessaire d'être sorcier pour deviner la raison du surnom de "marsouins" appliqué aux habitants de l'île aux Coudre, autrefois. Les pêches aux marsouins donnaient de bons revenus à tous les habitants qui voulaient s'y livrer. Comme on le sait, le Séminaire de Québec était seigneur de l'île aux Coudres. Les directeurs du Séminaire concédaient les titres à des conditions très avantageuses, et ils permettaient aux habitants de tendre les pêches sans rien exiger d'eux. Ils réservèrent, cependant, deux espèces de poissons: l'anguille et le marsouin. Ceux qui voulaient tendre des pêches à l'anguille devaient remettre au Séminaire une piastre par chaque cent d'anguilles qu'ils prenaient .Quant à la pêche au marsouin, comme il n'était pas possible d'en tendre à la devanture de la terre de chaque habitant, le Séminaire fit un règlement qui fixa le nombre de pêches à quatre, qui reçurent les noms de pêche de terre, celle du milieu, celle du large et la pêche supérieure. Tous les habitants de l'île aux Coudres pouvaient prendre des parts dans l'une quelconque de ces quatre pêches. Le Séminaire avait droit au tiers du produit net des huiles provenant des marsouins tués dans les quatre pêches. Ce tiers devait se prélever avant le partage des huiles entre les associés de la même pêche. Afin d'empêcher les chicanes et les tricheries entre les associés, le Séminaire de Québec avait à l'île aux Coudres un chargé d'affaires qui voyait à l'observation des règlements, et qui surveillait le rendement de chaque pêche. On aura une idée du profit que donnaient ces pêches aux habitants de l'île aux Coudres, quand on saura qu'on tuait parfois dans une seule marée jusqu'à quarante et cinquante marsouins. Dans son "Histoire de l'île aux Coudres", l'abbé Mailloux rapporte, d'après une bonne autorité, qu'une seule marée apporta trois cent vingt marsouins, mais que les habitants n'eurent pas le temps de les tuer tout avant le "montant". Le profit des habitants, dans les bonnes années, allait jusqu'à deux mille louis. Il n'est pas étonnant qu'on ait surnommé les habitants de l'île aux Coudres, des marsouins; ceux-ci étaient une véritable richesse pour eux.

D'après l'abbé Mailloux, "Histoire de l'île aux Coudres".

Pierre-Georges Roy

Avions canadiens remis à la France

Chateaudun. — Dix appareils canadiens C-45 ont traversé l'Atlantique la semaine dernière à destination de la France où ils ont été remis officiellement à l'aviation française, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à Chateaudun, à 80 milles au sud-ouest de Paris. Les bimoteurs de transports sont offerts à la France dans le cadre d'un programme mutuel d'aide militaire. Aux termes de celui-ci, le Canada a déjà cédé dix appareils de transport du même modèle à la France et 40 réactés T-33 d'entraînement seront également expédiée dans ce pays en juin et juillet prochains.

Catéchisme biblique des enfants

Nos enfants aiment-ils l'enseignement du catéchisme? Y trouvent-ils l'aliment nécessaire à leur formation religieuse? A ces interrogations répond le *Catéchisme biblique des enfants* que distribue *Fides*, au Canada. C'est un manuel très bien fait qui révolutionnera l'enseignement du catéchisme à l'école et plaira à l'enfant par ses exposés rigoureusement adaptés à l'évolution de l'intelligence enfantine.

Le procédé du *Catéchisme biblique des enfants* est très simple. Un court entretien d'abord sur les grandes vérités, suivent quelques questions s'y rapportant, un extrait de l'Evangile, une explication liturgique, et enfin un conseil d'application pratique.

Le jeune élève apprendra ainsi à se familiariser avec les aspects profonds et divers de sa vie catholique. Il comprendra mieux les vérités de sa foi et insensiblement parviendra à les faire passer dans sa vie quotidienne.

Les parents et les éducateurs aimeront se servir du *Catéchisme biblique des enfants.* Ils y puiseront des renseignements supplémentaires, des formules simplifiées qui les aideront dans leur travail d'apologiste. Un ouvrage unique, déjà utilisé comme manuel officiel de l'enseignement de la religion dans une douzaine de pays d'Europe, d'Amérique et d'Afrique. Il serait à souhaiter qu'il soit largement diffusé au Canada, tout comme le *Catéchisme biblique,* dont il constitue un abrégé succinct spécialement adapté aux élèves des premières années du cours.

224 pages, nombreuses illustrations: $1.25 l'exemplaire.

"Qu'as-tu fait de ton frère?"...

Les Lacordaire du Vicariat de Grouard ont entendu le Dr Boudreau.

Il est 8h. p.m. en ce vendredi soir du 18 mai 1962. Malgré la pluie et les vilaines routes, plus de deux cents personnes sont assises en la grande salle du gymnase de l'Ecole Routhier, à Falher. Soudain, l'équipe diocésaine des Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc s'amène avec l'invité d'honneur: le Dr André Boudreau du Ministère de la santé publique de la Province de Québec, et éminent Professeur aux Universités de Québec, de Montréal et de Sherbrooke.

Après la prière d'ouverture par le R.P. Joachim Campagna, o.m.i., aumônier diocésain des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc, c'est M. Fernando Girard, notre président diocésain qui présenta le conférencier. Puis, ce fut pour tous, une agréable surprise et une inoubliable soirée.

Avec une éloquence chaude et soutenue et une psychologie des foules remarquable, le Dr Boudreau captiva son auditoire pour plus de deux heures. Quel régal culturel, mes amis! A voir ce petit homme, modeste d'apparence, on ne l'aurait pas cru capable de nous enflammer au zèle de sa brûlante charité!

En résumé, voici l'essentiel du message du Dr Boudreau. Amitié, compréhension et charité pour les alcooliques qui sont les victimes d'une société dont nous sommes.

Ce thème bien établi, le Dr Boudreau divisa sa causerie comme suit:

1—Existe-t-il un problème d'alcoolisme au Canada?
2—Qu'est-ce que l'alcoolisme?
3—Pourquoi l'alcoolique boit-il?
4—Que faire pour l'aider?

A grands traits, synthétisons ces quatre points au profit de ceux qui n'étaient pas à cette magnifique soirée d'éducation populaire.

Ala première question posée, le Dr Boudreau, qui s'occupe depuis nombre d'années des Cliques Domrémy (ces accueils de charité où l'on réhabilite les alcooliques), répond oui. Statistiques en main, le Dr Rouleau affirme que l'alcoolisme est la maladie qui affecte le plus de victimes au Canada. Bien plus les statistiques affirment aussi que ce fléau de l'alcoolisme monte en flèche au Canada. En 1944, le Canada comptait 90,000 alcooliques sérieux, en 1956, le nombre a doublé, soit 180,000 et en 1960, 230,000 Canadiens sont victimes de l'alcool.

Mais qu'est-ce que l'alcoolisme, continue le Dr Boudreau. Finement et avec beaucoup d'humour, l'éminent conférencier nous dit que l'alcoolisme est une vraie maladie qui consiste dans une inadaption d'un organisme et d'une personnalité à l'alcool. L'alcoolisme, c'est donc une maladie du buveur excessif qui a perdu le contrôle de sa consommation. Autre caractéristique de cette grave maladie: elle est incurable. On ne peut pas "guérir" un alcoolique, mais on peut CHANGER à son égard les us et coutumes et toutes ces convention sociales qui le forcent particulièrement à boire. C'est dire que l'alcoolique est réhabilitable si nous savons comment réorganiser sa vie en lui aidant à résoudre ses problèmes. Enfin, l'alcoolisme est une maladie progressive dont il faut connaître les phases.

1ère PHASE PRE-ALCOOLIQUE:

Dans cette première phase peu inquiétante, l'alcoolique réagit comme suit:

d'abord, il boit pour des motifs sociaux: soirés, mariages, fêtes, etc...
puis, il boit pour se procurer un soulagement circonstantiel; pour oublier la fatigue d'une dure journée ou les tracas de son terrible quotidien.
presqu'à son insu, il prend goût et recherche maintenant les circonstances et les occasions de boire.
petit à petit la tolérance de l'alcool augmente chez lui de sorte qu'il devient fier de ses nombreux verres qu'il considère comme un signe de virilité.

2e PHASE PRODOMIQUE

Cette deuxième phase se distingue par des signaux d'alarmes que voici:
D'abord, l'alcoolique a des "trous de mémoire"; le lendemain d'un abus d'alcool, il ne se souvient de rien.
Ensuite, l'alcoolique devient préoccupé par l'alcool: désormais, cette dernière compte plus dans sa vie que toute autre activité sociale.
Puis l'alcoolique se découvre une grande avidité de boire; il ne déguste plus mais boit tout d'un trait; désormais, il boit pour boire.
Enfin, l'alcoolique, réalisant le progrès de sa faiblesse a peur d'en parler et s'explique à lui-même qu'il en prend si peu que point.

3e PHASE CRUCIALE

C'est à ce point que l'alcoolique réalise sa grave maladie et qu'il réagit comme suit:
Perte du contrôle de consommation; désir effréné de boire.
Justification. L'alcoolique s'explique à lui-même qu'il boit parce que sa femme, ne le comprend pas; parce que la société le rejette: etc...
Lutte anti-sociale. C'est alors que l'alcoolique entre en lutte avec la société, cette grande coupable de l'alcoolisme. Plus que tout autre l'alcoolique soit que la société (dont nous sommes) EST DURE POUR L'ALCOOLIQUE ET COMPLAI SANTE POUR L'ALCOOL.

C'est ici que le Dr Boudreau, laissant parler son grand coeur d'apôtre laïc convaincu, nous fit comprendre notre impérieux devoir de CHARITE envers les alcooliques, ces pauvres VICTIMES de notre société. Commentant avec émotion la 1ère aux Corinthiens: XIII où saint Paul fait l'éloge de la vraie charité, le Docteur nous rappela l'urgente nécessité de VIVRE NOTRE CHRISTIANISME pleinement en allumant nos âmes à la flamme de la charité. Puis, il nous laissa cette admirable pensée de Claudel qu'il nous faudrait mémoriser:

"Au fond du pire des ivrognes,
il y a une âme immortelle
saintement occupée à respirer, et
qui, exclus du jour, pratique
l'adoration nocturne".
(Paul Claudel)

Si la société refuse à l'alcoolique: amitié, sympathie et charité, sa lutte devient alors hostilité et agressivité. L'alcoolique boit alors avec des gens d'un niveau social inférieur, critique toute autorité, néglige son alimentation, devient, par la suite, buveur solitaire et se dégrade.

4e PHASE CHRONIQUE:

Voilà la phase finale de la déchéance complète. L'alcoolique se caractérise ici par:
Des icresses matinales. Tôt le matin, il se met ivre.
Sa tolérance de l'alcool diminue; un rien l'enivre.
Avilissement du sens moral: il perd le sens de l'honneur, de l'idéal; etc...
Affaiblissement des facultés intellectuelles.
Perversion et perte du goût; il boit n'importe quoi.
Psychose alcoolique: delirium tremens, hallucinations, etc...
Folie et mort dans des cas extrêmes.

Que faire alors pour aider les alcooliques, ces pauvres malheureux?

D'abord, il faut savoir pourquoi ils boivent. En comprenant leurs problèmes nous leur montrerons beaucoup de sympathie et nous saurons, pour une bonne part, éliminer bien des causes d'alcoolisme.

Puis, il faut tous apprendre à modifier nos conventions sociales qui encouragent l'ivrognerie. Ainsi, quand nous devrions toujours offrir des liqueurs douces avec d'autres liqueurs pour ménager ceux que l'alcool pourrait ruiner.

Enfin, tous nous devons corriger nos préjugés contre les alcooliques en les comprenant, en les aimant, en les secourant, en leur prêtant une main secourable à la vue d'un ivrogne: "Voici, où j'en serais si ce n'était de la grâce de Dieu qui m'a fait ce que je suis".

Pour finir cette soirée enrichissante, le Père Bugeaud, o.m.i., remercia chaleureusement le Dr Boudreau et assura le distingué visiteur que sa visite porterait des fruits d'éternité de sorte que nous n'aurons pas à rougir à la question du Juge suprême: dis, "Qu'as-tu fait de ton frère?"

M.-A. Bugeaud, o.m.i.

La semaine

Au Canada

Le ministre des finances du Canada, M. Fleming a été l'hôte du "Canadian Club" de New-York. Le ministre a eu des entretiens avec le secrétaire général des Nations Unies, M. Ou-Thant, et rencontré les membres de la délégation canadienne. Le soir, M. Fleming a prononcé un discours devant les congressistes de la conférence nationale des industriels canadiens.

* * *

L'association internationale des transports aériens augmentera ses tarifs canadiens à partir du premier juillet prochain. La décision, prise à la suite de la dévaluation du dollar canadien, demeure soumise à l'approbation des gouvernements qui exploitent des lignes entre notre pays et le leur. D'après les nouveaux prix, il faudra payer 494 dollars au lieu de 457 pour un voyage aller-retour entre Montréal et Londres. Le prix du transport et du fret aérien augmentera lui aussi à partir du premier juillet prochain au Canada.

* * *

La Chine nationaliste enverra le mois prochain sa première mission commerciale au Canada. Un ambassade à Otawa a précisé que la délégation de sept membres sera formée de spécialistes industriels. La mission effectuera une tournée d'étude à travers tout le pays.

* * *

Les ministres de l'agriculture des provinces du Canada pourront, s'ils le désirent, participer à un concours de labour. L'invitation a été lancée par le ministre de l'agriculture du Manitoba, M. Hutton, qui a invité ses collègues à relever son défi, le 20 juin, à Portage-la-Prairie, à l'ouest de Winnipeg. Le même jour aura lieu le concours du labour du Manitoba et celui de l'ouest du Canada. A Edmonton, le ministre de l'agriculture de l'Alberta a déjà relevé le défi de M. Hutton. M. Halmrast souligne qu'il s'adonne aux labours depuis l'âge de 16 ans.

La semaine

A Québec

A Québec, une motion de M. Johnson, demandait une action rapide du gouvernement en matière de fiscalité et a été soumise au parlement. Le comité de l'assemblée législative sur la loi électorale a adopté un amendement réduisant à 10 pour cent le nombre des comtés où un parti politique doit présenter des candidats pour être reconnu. Par contre, le même amendement prévoit que si un parti n'a pas atteint ce nombre, il sera défranchisé et n'aura pas droit aux dépenses électorales.

* * *

Le ministère de l'industrie et du commerce du Québec a commencé une étude destinée à déterminer la quantité d'acier utilisée par les firmes privées de la province. Le bureau de la statistique du ministère précise qu'il aura interrogé plus de seize cents compagnies d'ici le 13 juillet. Cette étude est menée en vue de créer et de financer une acierie dans le Québec.

* * *

Une société de prêts à l'industrie, la "Roynat", a été formée à Montréal par deux banques et deux sociétés foncières. Le siège social du nouvel organisme s'ouvrira à Montréal au début du mois de juillet et des succursales seront mises sur pied à Vancouver, Toronto et Montréal. La Banque Royale du Canada, le Banque Canadienne Nationale, le "Montreal Trust Company" et le "Canada Trust Company" sont à l'origine de la nouvelle société.

* * *

La fédération des ligues du Sacré-Coeur a décidé de roster politiquement neutre durant la Campagne électorale en cours. L'organisme a cependant demandé à ses membres daccorder leur soutien aux candidats respectueux du catholicisme. Les ligues groupent 192 mille membres.

* * *

La société d'étude et de conférence a décerné son premier prix annuel à Mme Bernard Thibault, de Longueil, pour son livre intitulé "Madeleine Gide, cette inconnue". Deux autres lauréats ont également reçu des mentions. Ce sont Mme Conrad Matteau, de Shawinigan Sud, pour son oeuvre "Notre ami le livre", et Mlle Françoise Trudel, de Shawinigan, pour son essai sur la crise religieuse au Québec.

Prince Philip...

(suite de la première page)

création, par exemple, est-elle en fait une responsabilité de l'industrie ou cette dernière devrait-elle aider les autorités civiles à fournir les moyens de récréation aux citoyens?

RESUONSABILITES

"Les gens chargés de ces développements, a dit le prince, ont une très sérieuse responsabilité. L'aménagement d'une agglomération a une influence sociale très profonde. La répartition de l'habitation par groupes d'âge ou selon l'emploi comporte toutes sortes de conséquences. Dans ces choses, il n'y a aucune division de responsabilité bien délimitée. Tout dépend de ce que ceux, qui ont des décisions à prendre, sachent bien ce à quoi ils doivent tendre. "L'industrialisation et la technologie ne sont qu'un facteur dans la vie d'un individu et de sa famille. "Des écoles pour ses enfants, ses loisirs, sa participation aux différentes formes de gouvernement sont aussi importants pour lui comme citoyen. A mon sens, c'est le noeud du problème, et c'est pour que vous puissiez formuler vos propres idées sur ce sujet que le Conseil a organisé cette deuxième Conférence."

Le duc d'Edimbourg n'a pas manqué de faire remarquer aux participants de la deuxième Conférence d'étude du Commonwealth que le Canada était un pays bilingue, biculturel. Il a même adressé quelques mots en français, dans son discours... Et il a cité notre pays en exemple: deux races ont réussi à s'entendre: "N'allez pas croire, a-t-il dit qu'il s'agit là d'une réalisation facile. Après tout, les Français et les Anglais ont été tour à tour des amis, des voisins ou des ennemis depuis l'aube de l'histoire..."

Dévoiler tous les frais à celui qui achète à crédit

Montréal. — Deux des plus grandes compagnies de prêts du Canada ont demandé qu'une loi uniforme exige qu'on dévoile tous les frais payés par le consommateur qui achète à crédit.

Industrial Acceptance Corporation et Laurentide Financial Corporation ont déclaré que les frais doivent être totalisés sous forme d'une somme à régler comptant et non sous la forme d'un simple prêt annuel.

En prenant cette position devant la commission sur la banque et les prêts, ces deux sociétés s'opposent à un projet de loi présenté au début de l'année par M. David Croll, sénateur libéral de l'Ontario, favorisant l'octroi d'informations sur l'intérêt simple.

Ces deux compagnies s'occupent en grande partie du financement des ventes aux consommateurs, surtout dans le domaine des biens non périssables, comme les voitures et les appareils. Mais ils traitent avec les négociants plutôt que directement avec les consommateurs.

CHIFFRE TOTAL

M. Peter Paul Saunders, de Vancouver, président de Laurentide, a déclaré aux enquêteurs que "l'intérêt simple, selon notre expérience, n'est pas tout à fait simple". Ce qui serait plus important à fournir, c'est un chiffre en dollars et en cents, somme que l'acheteur pourrait comprendre facilement.

M. J. H. Ranaban, de Montréal, président d'Industrial Acceptance, a ajouté: "Il ne peut yavoir absolument aucun subterfuge, aucun malentendu et aucune fraude en fournissant le prix total". Du point de vue pratique, il a dit qu'il ne pouvait voir comment on pourrait faire fonctionner le système consistant à divulguer l'intérêt simple.

M. Rahanan a déclaré que la conséquence de la divulgation sous forme de taux d'intérêt annuel "pourrait bien être de faire disparaître le coût réel du crédit". Parfois les frais pourront être masqués dans les prix de vente, puisque les marchands se font concurrence au point de vue taux d'intérêt.

Les deux compagnies ont soutenu qu'elles divulguent le total des frais de prêts sur leurs porpres contrats de vente. Mais elles se demandent si les banques à charte font la même chose.

M. Sauiders a déclaré que les banques à charte ont contourné la loi sur les banques en introduisant divers plans de prêts personnels qui impliquent d'autres frais et donnent effectivement un intérêt plus élevé que celui qui est prescrit, six pour cent.

La semaine

Dans le monde...

(suite de la première page)

détermination de l'Algérie aura lieu le 1er juillet.

* * *

Une autre croix s'est déclarée en Orient. Devant l'avance des communistes, les Etats-Unis ont commencé à débarquer des troupes en Thaïlande. Une douzaine de réactés F-100 ainsi que des avions de transport ont atterri à Bangkok et à Taïkhili, ville située à une centaine de milles de la capitale. Les troupes ont été transportées en camion jusqu'à des localités situées près de la frontière laotienne. Les autorités militaires précisent que les Etats-Unis auront, en tout, plus de cinq mille hommes en Thaïlande.

Pendant ce temps, le premier ministre du gouvernement du Laos s'est rendu à Vientiane. Le prince Boun Oum espère y reprendre les pourparlers avec les princes neutralistes et pro-communistes en vue de la formation d'un nouveau cabinet de coalition. Avant son départ de Formose pour Vientiane, le chef du gouvernement a déclaré que la future coalition devra empêcher le contrôle du Laos par les communistes.

La reprise des négociations est cependant menacée par le refus des rebelles de rendre la ville de Nam Tha qu'ils ont capturée il y a quelques jours.

* * *

Le chef de la délégation canadienne à la conférence de Genève sur le désarmement a invité l'URSS à ne pas séparer la rédaction d'un traité, et la considération des mesures propres à assurer sa surveillance. Le général Burns a confié à la réunion plénière qu'il parait dangereux de conclure dès maintenant l'élimination des armes nucléaires et des véhicules porteurs de ces armes. Pour sa part, le chef de la délégation américaine, M. Arthur Dean, qui rentre de Washington, voit d'un bon oeil le fait que l'URSS n'ait pas insisté sur l'ajournement de la conférence.

* * *

Le président du conseil soviétique a confirmé à Warna, en Bulgarie, que l'URSS se prépare bel et bien à reprendre ses essais nucléaires. M. Khrouchtchev répondait aux questions que lui posaient à ce sujet des correspondants de presse occidentaux qui l'accompagnent en Bulgarie. Il n'a pas précisé à l'apathie de l'Ouest devant les appels renouvelés de Moscou.

* * *

En Argentine l'un des principaux partis politiques de ce pays s'est prononcé en faveur des péronistes. Au cours de son congrès à Buenos-Aires, les radicaux populaires ont décidé en effet d'accorder leur appui aux péronistes qui ont été élus en mars dernier, et dont l'élection avait été annulée par le nouveau président, M. Guido.

* * *

L'ancien vice-président de la Yougoslavie a comparu en cour à Belgrade et a proclamé son innocence aux accusations d'avoir publié des secrets d'Etat. C'est la quatrième fois, depuis 1955 que l'ancien lieutenant de M. Tito est accusé d'avoir fourni des secrets d'Etat à des personnalités étrangères. Avant l'ouverture du procès, il a affirmé aux journalistes qu'il n'est pas coupable, mais qu'on l'accuse en fait d'insubordination intellectuelle.

Prochaine élection...

(suite de la première page)

tage de l'impôt entre gouvernements fédéral et provinciaux a été plus favorable aux provinces sous les libéraux que sous l'administration progressiste-conservatrice.

Selon lui, un gouvernement libéral renforcerait l'économie canadienne ce qui contribuerait à procurer du travail à tous les citoyens. Il a promis également qu'il s'efforcerait de répartir plus équitablement la part d'impôt qui revient aux provinces.

* * *

Pour sa part, le chef du Nouveau Parti Démocratique, M. Douglas, a prononcé plusieurs discours en Colombie Britannique. A New Westminster, il a déclaré que les Canadiens ne devraient jamais être privés de nourriture, de vêtements, d'abris et de soins. M. Douglas a souligné que c'est le devoir d'un gouvernement d'assurer le bien-être de chaque individu. Le chef du Nouveau Parti Démocratique estime par ailleurs que le chômage pourrait être réduit à néant au Canada en moins d'un an.

M. Douglas a déclaré au cours d'une conférence de presse à Vancouver, que cet objectif peut se réaliser grâce à un vaste programme de constructions surtout immobilières. Les logis pourraient être loués au revendus à un prix variant selon le revenu de l'acheteur et sous le contrôle d'un organisme central. Abordant les prévisions électorales, le leader néo-démocrate estime que plus de 20 pour cent de l'électorat canadien est indécis et que ce sont eux qui décideront du gouvernement que se donnera l eCanada.

Enfin, le chef du Nouveau Parti Démocratique estime que le Canada doit conclure des traités commerciaux avec le Marché commun européen au lieu d'essayer de changer les grands courants commerciaux mondiaux.

M. Douglas qui parlait à Port-Alberni en Colombie Britannique dans le cadre de sa campagne électorale, a ajouté qu'il est persuadé que l'Europe des six accepterait de négocier.

* * *

De son côté, le leader du Crédit Social M. Thompson, continue sa tournée dans le nord de l'Ontario. Ainsi il s'est adressé aux électeurs de Timmins et de Niagara-Falls. Le leader du Crédit Social considère que l'enjeu de ces élections n'est pas de savoir si les promesses du parti au pouvoir ont été tenues, mais de savoir comment faire du Canada une nation économiquement forte. M. Thompson a ajouté qu'il préfère aux bavardes politiques et aux poignées de main une déclaration nette et précise sur ce que sera la politique de notre pays dans un avenir rapproché. Il a souligné que son parti cherche avant tout à faire du Canada une nation économiquement forte.

Parlant plus tard à Bryson, M. Thompson a lancé un avertissement aux Canadiens, et leur a demandé de ne pas abandonner leur liberté individuelle en exigeant une sécurité complète du gouvernement.

Prochain Concert de l'Alberta Opera Society

L'"Alberta Opera Society", dans sa sixième année d'existence, a déjà donné une double présentation de "Faust" de Gounod ainsi qu'une série de concerts et d'émissions radiophoniques.

Le but principal de la Société est de promouvoir l'étude et une meilleure appréciation de l'opéra. Afin d'augmenter son auditoire et de s'assurer un support permanent dans son travail, la Société offre à tous une possibilité de devenir "membre associé" dans la Société ce qui garantit au détenteur de la carte de membre, l'entrée aux grandes représentations et à une série de concerts. Pour aider à une plus grande compréhension, un narrateur compétent donne un aperçu explicatif des duets ou choeurs chantés durant l'opéra. Dans l'espoir que ses membres associés augmenteront toujours leur nombre, la Société a l'intention de continuer ce genre de présentations qui fut reçu avec beaucoup d'enthousiasme par le public.

Le dernier concert de la saison aura lieu à l'Auditorium du Jubilé, dans la grande salle de spectacle, le 2 juin 1962 à 8h.30 p.m. Tous les membres de la Société uniront leurs voix sous la direction de Jean Létourneau et seront accompagnés à deux pianos par Kathleen Letourneau et Harry Alwood dans les choeurs de l'opéra de VERDI, avec des pièces de choix extraites de "Il Trovatore".

On peut se procurer des billets de concert à Allied Arts Box Office, Hudson's Bay.

Calgary. — L'Association de Calgary pour le tourisme et les conventions a installé récemment une enseigne de six pieds à l'aérodrome international de cette ville se lisant comme suit: "Calgary — The colorful Cow Town".

Une disette sévit dans les pays du bloc communiste

Vienne. — Les pays du bloc communiste font face à une certaine disette que l'on attribue généralement à la fois à la collectivisation des exploitations agricoles et aussi, il faut bie nle dire, aux difficultés atmosphériques de cette année.

Si ce n'est en Pologne, où le collectivisme n'a pas envahi l'agriculture, tous les pays de l'autre côté du rideau de fer concèdent des difficultés de ravitaillement.

En Albanie, les pluies printanières ont rendu difficiles les semailles. Dans certaines régions il fut impossible de faire usage de tracteurs tant et si bien que le gouvernement à atteler leurs boeufs.

En Bulgarie, le gouvernement a annoncé le lancement d'une vaste campagne en faveur de l'augmentation du cheptel, des difficultés se faisant sentir dans le domaine de la viande de boucherie. Le régime admet que les productions de cette année (viande, lait et oeufs" ne seront pas suffisantes.

En Tchécoslovaquie, le gouvernement a laissé entendre qu'il sera nécessaire, cette année, d'importer des vivres en quantité, la production agricole locale n'étant pas suffisante en dépit de la collectivisation. Le ler mai dernier donna lieu à une habituelle manifestation d'étudiants qui protestaient contre le rationnement de la viande. On a déjà annoncé que la consommation moyenne de la viande de boucherie, qui s'élevait l'an dernier à 132 livres annuellement et par habitant, ne pourra être garantie cette année.

En Hongrie, on note certaines dissensions au soin même des organismes responsables. Les spécialistes eux-mêmes ne sont pas d'accord quant à la chronologie de la collectivisation qui a atteint 95 pour cent au mois de mars. La faible production de fourrage serait la raison de la maigre production de bétail à boucherie. Quant aux légumes, leur prix a augmenté de 15 à 20 pour cent par rapport à ceux de l'an dernier.

En Roumanie, on n'est pas d'avantage heureux du collectivisme qui a cependant été mené "à bien" trois ans plus tôt que prévu. Le ministère de l'Agriculture a purement et simplement été supprimé et remplacé en quelque sorte par un conseil suprême de l'agriculture. Pour comble, le mauvais temps n'a pas amélioré la situation.

La semaine

Dans le sport

Minnie Minoso, qu'on dit très inquiet au sujet de la gravité de ses blessures à la suite de son récent accident de baseball est hospitalisé dans un hôpital de St. Louis, et il n'est pas certain que ce dernier soit hors de danger. Le médecin du voltigeur de 39 ans des Cardinals de St-Louis a révélé que Minoso souffrait d'une fracture du crâne et du poignet droit. Minoso a donné violemment contre la clôture du champ extérieur vendredi soir dernier en tentant d'attraper un long coup de cogne par Duke Snider des Dodgers de Los Angeles. Minoso a été le joueur le plus souvent atteint par des lanceurs dans la ligue Américaine en dix de ses onze saisons dans ce circuit.

* * *

Jacques Plante, le brillant gardien de buts des Canadiens de Montréal est devenu le dixième joueur dans l'histoire des Canadiens à décrocher le trophée Hart. Plante a été choisi comme le joueur le plus utile à son club pour la saison 1961-62. Il l'a emporté avec une avance de 34 points sur Doug Harvey, un vétéran joueur de défense qui n'a jamais reçu cet honneur durant sa glorieuse carrière dans la ligue nationale.